

LA TERRE DE CHEZ NOUS

BILLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Vol. III, No. 42

Membre de l'A. B. C.
Imprimé à Saint-Jérôme

2 septembre 1931

EDITORIAL

A l'heure où nous paraîtrons, l'Exposition de Québec aura ouvert ses portes.

Nous espérons que la température sera clémente, au cours de plusieurs années successives, la pluie a beaucoup gêné les organisateurs, les exposants et les visiteurs.

Il a fallu à la ville de Québec et à Messieurs les Commissaires de l'Exposition une volonté vraiment admirable, pour résister aux éléments qui se liguèrent pour les empêcher de faire un succès de cette oeuvre qui honore toute la Province.

Il a fallu aussi, nous allions dire surtout, la volonté tenace du dévoué secrétaire administrateur de l'Exposition, M. Georges Morisset, pour empêcher que la bourrasque ne renverse l'édifice.

Ceci est du passé, mais il est bon de le rappeler, en ce jour d'apothéose car, nul ne songe à le nier, l'Exposition Provinciale est appelée à un succès toujours grandissant et cette année prouvera qu'elle ne s'est pas arrêtée en chemin.

C'est en regardant en arrière que l'on se rend le mieux compte des progrès réalisés, le grand Palais, le Palais de l'industrie, le Palais de l'Agriculture, sont les trois grandes étapes de cette institution, et chaque étape marque une évolution.

Que dire des terrains! et des changements opérés! le temps n'est pas éloigné ou par un jour pluvieux, il eût fallu de grandes bottes pour visiter les troupeaux laitiers, les ovins et les porcins, regardons l'emplacement actuel, quelle différence!

Et la volaille, quelle installation dans le passé! voisinant avec les cirques et les manèges, on sortait de la bâtisse réservée aux gallinacés en se demandant ce qui était le plus désagréable du cri aigu des coqs, du claquement des cymbales, du roulement du tambour ou de la parade du charlatan, dans tous les cas, on sortait de là sans être tenté d'y retourner.

Et aujourd'hui, c'est avec le plus grand plaisir que l'on fait le tour de la nouvelle installation, le cocorico joyeux des coqs semble agréable, probablement parce qu'il n'a que celui de ses congénères comme accompagnement.

Que dire du Palais de l'Industrie où nos plus grands manufacturiers et négociants se donnent rendez-vous pour présenter au public les dernières créations de notre industrie nationale.

Le Grand Palais est toujours là, imposant, attrayant, avec sa façade réjouissante, pourtant, il faut bien en convenir, c'est par en arrière qu'il a le plus de succès, c'est là qu'il attire les foules.

Pensez donc! les Courses, le Vaudeville et surtout les Pageants, cette innovation nouvelle et charmante qui attirera les foules cette année, plus que l'an dernier encore, ceux qui les ont vus reviendront, ceux qui ne les ont pas vus, voudront être de la fête, est-il surprenant que le Grand Palais ait tant de succès.

Nous ne dirons rien du Palais de l'Agriculture, préférant laisser la surprise aux visiteurs.

Car ils viendront nombreux, cette année, nul ne peut en douter et nous sommes persuadés qu'aucun d'eux ne regrettera son déplacement.

Il est des choses qu'il faut voir, l'Exposition Provinciale de 1931 en est une, nous y convions tout le monde, c'est la fête de l'Agriculture, c'est la fête du Progrès, la place des cultivateurs y est réservée; n'est-ce pas justice?

R.M.P.

Programme de la JOURNÉE SOCIALE AGRICOLE

qui sera tenue au
PALAIS DE L'AGRICULTURE
sur les
TERRAINS DE L'EXPOSITION
à
QUEBEC

Mercredi, le 9 septembre 1931

- 9.30 h. a.m. Réunion de tous les délégués au Palais de l'Agriculture.
 - 10.00 h. a.m. Ouverture, Discours de BIENVENUE par le Président de la Commission de l'Exposition.
Réponse par le Président Général de l'U. C. C.
 - 10.30 h. a.m. Première séance d'étude.
LA COOPERATION par M. l'Abbé P. Grondin, Aumônier diocésain.
LE CREDIT AGRICOLE par M. E. St-Germain, Saint-Casimir.
 - 11.30 h. a.m. LE MARCHÉ AGRICOLE DE LA PROVINCE par M. E. A. Chartier.
 - 12.30 h. p.m. DEJEUNER offert aux officiers et invités de l'U. C. C. par MM. les Directeurs de la Commission de l'Exposition.
BIENVENUE par un Officiel de la Commission de l'Exposition de Québec.
ALLOCATION par M. le Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.
ALLOCATION par M. l'abbé J. P. Chalifour.
 - 2.30 h. p.m. Deuxième séance d'étude.
COMMENT SE SERVIR DU "GUIDE", par M. l'Aumônier Général.
 - 3.00 h. p.m. ORGANISATION de l'Union diocésaine de Québec-Nord: Comtés: PORTNEUF, QUEBEC et MONTMORENCY.
 - 3.30 h. p.m. Résolutions du Congrès.
 - 4.00 h. p.m. Ajournement des Séances d'étude. Visite des bâtisses de l'Exposition, sous la direction des représentants de la Commission de l'Exposition.
- LE SOIR une invitation spéciale est faite aux délégués d'assister à la séance des "PAGEANTS", un espace spécial leur est réservé.

LA JOURNÉE DE L'U. C. C.

Cultivateurs! Ralliement le 9 septembre

Soyez tous présents. Cultivateurs des Comtés de Québec, Portneuf et Montmorency.

Membres de l'U.C.C. amenez vos amis.

Cultivateurs du diocèse de Québec, de la Beauce à Montmagny, cette fête est aussi la vôtre, vous y êtes conviés.

Cultivateurs de toute la Province, soyez les bienvenus, l'Exposition Provinciale sera superbe, l'U.C.C. sera heureuse de vous recevoir.

Lisez avec attention le programme de cette belle journée et dites-vous qu'en venant la passer à Québec, vous n'aurez pas perdu votre temps, nous vous attendons tous.

Le Drapeau de l'U.C.C. flottera dans le Palais de l'Agriculture, ralliement sous ses plis; il y a place pour tous les cultivateurs qui aiment la Coopération et le Progrès.

Vive l'U.C.C. ! Vive l'Exposition !! Vive la Province de Québec !!!



M. RAYMOND M. PUCET, Rédacteur de "La Terre de Chez Nous", sera à la disposition de tous les visiteurs à l'Exposition Provinciale de Québec, Bureau de l'Union des Cultivateurs, Palais de l'Agriculture, pour tous renseignements utiles concernant l'U. C. C.

Dix Jours

d'Événements Joyeux
et Spectacles Enchantés, à

LEXPOSITION PROVINCIALE

QUÉBEC

3-12 Septembre 1931

"L'ANNÉE de la RENAISSANCE"
Préparez vous à faire partie de
la multitude des
300,000 VISITEURS

Lt. COL. H. E. LAVIGUEUR,
Maire de Québec, Président
Georges MORISSET, Secrétaire, Administ.
HOTEL DE VILLE, — QUÉBEC

LE SOUVENIR CANADIEN INC.

Son conseil national

Le "Souvenir Canadien, Inc", jouissait de la haute distinction d'avoir pour président d'honneur, jusqu'au 31 mai dernier, S. Eminence le regretté Cardinal Raymond-Marie Rouleau, O. P., archevêque de Québec.

Premier patron : l'hon. Rodolphe Lemieux, C.P., sénateur, Ottawa.

Haut protecteur : Son Exc. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

Membres actifs (à Québec). — L'hon. M. Thomas Chapais, sénateur; Mgr Camille Roy, P. A.; l'hon. M. Cyr.-F. Delage, Sur. Inst. Publique; M. le Comm. C.-J. Magnan; M. le Chevalier C.-A. Langlois; Mgr Eug.-C. Laflamme, Vic. Capt; M. l'abbé Alexandre Vachon; M. le Chevalier Louis Emond; M. le Comm. Dr Elz.-M. Dechêne; M. le Chevalier J.-S. Matte; le R. P. Stanislas, O. F. M.; M. le Dr Ls-Ph. Roy; M. le Chev. L.-A. Trempe; MM. les Comm. Gustave Proteau et Eugène-P. DeBlois; MM. P.-C. Falardeau, Amédée Denault, Pierre Déry, J.-A. Renaud, E.-A. Chartier, Lawrence Drummond, J.-A. Bilo-deau; MM. les Comm. Dr Jules Dorion et Henri Gagnon, M. J.-M. Turgeon. Tous les membres susdits font partie du Bureau de Direction, et constituent en même temps, le Comité diocésain de Québec.

Membres actifs (à Montréal). — R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J., aum.; MM. Ernest Brossard, prés.; N.-R. Beaudet, v.p.; J.-V. Desaulniers, trés.; Esdras Minville, sec., formant le Comité local d'initiative et membres du Bureau de Direction.

A Ottawa. — Hon. M. N.-A. Belcourt, sén., prés., MM. Sam-J. Genest, secr., Arthur Beauchesne, Chs. Gautier, R. P. Charlebois, O. M.I., Chs. Leclerc, J.-A. Verdon, H. Rhéaume, Ths Moncion (Hull), C. Laplante, formant le Comité diocésain.

A Salaberry de Valleyfield. — MM. le Dr J. Brossard, prés., J.-A. Lefebvre, v.p., L.-B. Godbout, trés., J.-E. Lefebvre, secr., Dr G. Laroche et Frédéric Girard, formant le Comité diocésain.

SOMMAIRE

Editorial	657
La journée de l'U. C. C.	657
Le Souvenir Canadien Inc.	658
Nouvelles du monde	658
A travers le Canada	658
Renseignements et Conseils	658
Une puissante organisation professionnelle	659
L'Union des classes à Hull	659
Au foyer de l'U. C. C.	660
La crise anglaise	660
Notes agricoles	660
L'U. C. C. dans Montréal et Valleyfield	661
Page féminine	662
Conseils de septembre	663
Feuilleton	664
Au service de l'horticulture	665
A la Radio	666
Technique agricole	667
Avis important	667
Aux jeunes agriculteurs	668
Consultations légales	669
Marché	670
Une belle parole à retenir	671
L'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens	672

A Saint-Hyacinthe. — MM. Victor Chabot, prés., P. Paquin, v.p., Camille Hubert, sec., L.-E. Morin, trés., Victor Sylvestre, Auguste Brodeur, Ernest Chartier, Oscar Pothier, M.-A. David, L.-J. Gaudreault, Harry Bernard, tous du Comité diocésain.

A Sherbrooke. — MM. le notaire Ern. Sylvestre, prés., le Dr F.-A. Gadbois, Emery Fortier, échev., M. P. P., W. Genest, ass.-secr., L.-F.-C. Coderre, trés., le Magis. Henri Lemay, le Dr J.-C. Ethier, le not. P.-H. Dubuc, Rod. Langis, le not. Ed. Boudreault, Ed. Boisvert, avoc., secr., L.-A. Desnoyers, A.-D. Dupuis, Fred. Gélinas, W. Bourque, Chénier Picard, formant le Comité diocésain.

Aux Trois-Rivières. — MM. Chs Bourgeois, avoc., prés., m. p., J.-A. Lemire, not., 1er v.-p., Norman Labelle, 2ième v.-p., Maurice Gélinas, secr., J.-A. Laberge, ass.-secr., Ad. Provencher, trés., J.-N. Godin, J.-L. Sanschagrin, J.-B. Godbout, not., J.-A. Trudel, tous du Comité diocésain.

A Joliette. — MM. le maire G. Chevalier, prés., Jos. Dufresne, 1er v.-p., J.-B. Fontaine, 2ième v.-p., Armand Lavallée, not., secr., H. Beaumier, trés., Lucien Dugas, avoc., M. P. P., Robert Tellier, avoc. Chs-Ed. Ferland, avoc., M. P., Maurice Tellier, avoc., C.-E. Croteau, l'abbé Albini Lafortune, A. Gervais, formant le Comité diocésain.

A Chicoutimi. — MM. le maire Pierre Vézina, J.-E.-A. Dubuc, M. P., Eudore Boivin, avoc., Phil. Desbiens, J.-Eug. Girard, Edm. Ruelland, A.-F. Mercier, not., Henri Girard, Avila Charbonneau, Ladislas Tremblay, devant constituer le Comité diocésain.

A Rimouski. — MM. le Chev. G.-H. Lepage, prés., not., L. de G. Belzile, v.-p., Perrault Casgrain, avoc., secr., le Dr J.-L. Moreau, M. P. P., Elz. Côté, trés., J.-B. Desjardins, N. Sasseville, avoc., M. Garon, J.-A. Brillant, L.-G. Trudeau, Martin Lepage, J.-R. Gauthier, Alph. Dubé, not., J.-Eudore Couture, Lauréat Bélanger, L.-R. D'Anjou, formant le Comité diocésain.

EXPOSITIONS

St-Jean (St-Jean)	7 et 8 septembre
Brome (Brome)	7, 8 et 9 septembre
St-Bruno (Chambly)	7 septembre
St-Scholastique (Deux-Mont.)	7, 8, 9 et 10 septembre
L'Avenir (Drummond)	7 et 8 septembre
St-Victoire (Richelieu)	7 et 8 septembre
Pontchâteau (Soulanges)	8 septembre
St-Martine (Châteauguay)	8 septembre
Louiseville (Maskinongé)	8 septembre
Scottstown (Compton) Div. B	9, 10 et 11 septembre
Inverness (Mégantic) Div. A	9 septembre
Aylmer (Hull) Div. A	10, 11 et 12 septembre
Huntingdon (Hull) Div. A	10 et 11 septembre
St-Lazare (Vaudreuil)	10 septembre

CONGRES

Congrès des Chambres de Commerce, Régina, 7 au 10 septembre

NOUVELLES DU MONDE

L'Angleterre traverse une crise politique, économique et financière qui va se résoudre promptement, il faut l'espérer.

La France et les Etats-Unis viennent de lui consentir un prêt de 200 millions de dollars chacun, nul doute que si d'autres montants lui sont nécessaires, elle pourra obtenir d'autres avances, malgré les apparences actuelles, son crédit est bon.

Ce qui nous paraît le plus grave pour l'Angleterre, à l'heure actuelle, c'est la scission du parti travailliste. Henderson se sépare de son chef, quel est son but? Capter la confiance populaire, même au détriment de la nation.

Au moment précis où les trois grands partis s'unissent pour sauver la nation, il se trouve un chef qui ne voit qu'une chose : l'attrait du pouvoir, la mentalité humaine est ainsi faite.

Le Portugal s'offre une fois de plus les délices d'une révolution, quand il y aura encore quelques centaines d'émeutiers de tués, et quelques exécutions faites, tout rentrera dans l'ordre, encore un autre exemple de certaines mentalités.

L'Espagne danse sur un volcan, les tentatives de meurtre contre les chefs du Nouveau Gouvernement ont échoué à date, mais que sera demain ?

Il faut compter avec les communistes ! les anarchistes ! les révolutionnaires ! Que leur importe le Pays, la Rpyauté, la République ? Ce qu'ils veulent, c'est du sang, des troubles afin de continuer leur odieuse propagande soviétique ou autre.

Les gouvernants espagnols doivent être prudents, leur devoir, doublé de leur intérêt, est de rester avec l'Eglise, cette dernière est et restera la plus puissante pour assurer l'ordre dans la paix.

Mussolini s'en est rendu compte, il se rapproche du Vatican, nous ne voudrions pas lui faire ici l'affront de douter de sa sincérité, mais nous considérons que dans les circonstances actuelles, il se pourrait qu'un autre sentiment guide sa conduite.

Contentons-nous d'enregistrer avec plaisir la nouvelle tournure que prennent les événements en Italie, souhaitons que la question soit réglée d'une façon définitive et la Puissance et les droits de l'Eglise reconnus par les chefs du fascisme, et leurs disciples.

La Pologne souffre à l'heure actuelle d'inondations terribles qui forcent une partie de la population à fuir devant l'élément dévastateur, beaucoup de Polonais ont dû se réfugier en Russie. Que trouveront-ils à leur retour, la question est angoissante, ce peuple à peine réformé subit un des plus grands cataclysmes qu'il soit possible de redouter, plaignons-le.

La situation n'est pas plus gaie en Chine, l'eau fait également de grands ravages, les pertes humaines se chiffrent par millions et les résultats seront plus terribles encore, la famine la guette dans beaucoup de régions.

Décidément tout n'est pas rose dans le monde.

A TRAVERS LE CANADA

La situation du chômage ne s'éclaircit pas ; c'est à Winnipeg tout particulièrement, que l'on rencontre le plus de sans-travail. La crise est grave en Saskatchewan, la récolte est manquée par suite des grands vents qui ont détruit les emblavures.

On compte qu'une somme de sept millions sera nécessaire pour venir en aide aux citoyens dans le besoin urgent. Au Manitoba, les autorités provinciales élaborent un programme d'estimation des travaux à entreprendre ; c'est à Winnipeg que les chômeurs sont groupés, la plupart des émeutiers qui ne songent qu'à agir de violence, une surveillance énergique s'impose si l'on veut éviter des troubles sérieux.

L'Ontario est prêt à faire face à la situation, son premier ministre s'est mis en rapport avec l'Hon. R. B. Bennett, les travaux de secours commenceront sans tarder.

M. Bennett a pris l'engagement de venir en aide à tous les Canadiens dans le besoin, ce qu'il veut par-dessus tout, c'est que les gens ne souffrent, ni du froid, ni de la faim, mais pour aucune considération, il ne veut de tapage.

Cet avis, venant d'un homme à poigne, comme M. Bennett, paraît avoir produit un effet salutaire sur un groupe nombreux et turbulent. Nul n'ignore, quoiqu'on en dise, que c'est l'homme à tenir ses promesses.

A Québec, il nous paraît que la question du chômage entend être réglée par le gouvernement Provincial principalement, notre Premier Ministre, d'après les derniers rapports ne convoquera pas de session d'urgence.

A l'heure actuelle, on travaille sur les routes, nous ignorons si ce sont de véritables chômeurs, mais dans tous les cas, l'hiver approche et chacun sait que les travaux de voirie ne sont pas des occupations, que fera-t-on en cette saison ?

Nul doute que notre gouvernement reconnu sage et prévoyant lors des dernières élections, saura trouver un remède efficace aux maux dont nous souffrons et même, s'il est nécessaire, il serait préférable d'en venir à une entente satisfaisante avec le gouvernement d'Ottawa.

Quand il s'agit d'une question aussi sérieuse, il nous semble que la politique devrait être reléguée au second plan.

Il paraît entendu que le Gouvernement Fédéral aidera la ville de Montréal, nous en sommes heureux, cependant n'y a-t-il pas lieu de craindre que la perspective de gros travaux n'attire dans la Métropole une foule de chômeurs qui n'aidera certes pas à la solution du problème.

Ce qu'il faut par-dessus tout, dans la situation actuelle, c'est faire une sélection entre les travailleurs et les flâneurs ; beaucoup trop d'individus exploitent la question du chômage et seraient navrés si on n'en parlait plus, le fait est indéniable.

Il existe dans notre Province diverses rumeurs politiques que nos lecteurs connaissent, nous ne voulons pas nous en faire l'écho, laissons aux événements le temps de calmer les esprits ; le seul conseil que nous nous permettons de donner, est que chacun travaille dans l'intérêt général, avec le ferme espoir de jours meilleurs pour tous.

Petit calendrier

Judi, 3 septembre, Ste-Euphémie ;
Vendredi, 4 septembre, Ste-Rosalie ;
Samedi, 5 septembre, St-Bertin ;
DIMANCHE, 6 SEPTEMBRE 15e après la Pentecôte 249e jour de l'année St-Remi
Lundi, 7 septembre, St-Cloud ;
Mardi, 8 septembre, Nativité de la Ste-Vierge ;
Mercredi, 9 septembre, St-Omer.
DIMANCHE : Lever du Soleil ... 5 h. 25 Coucher du Soleil ... 6 h. 50 Dernier quartier le 5 — 2 h. 27 du matin.

Renseignements et Conseils

Attention aux cultivateurs, nombreux encore sont les insectes qui guettent vos récoltes, les sauterelles et les chenilles sont là.

Nous consultons, d'une façon toute particulière, la destruction des chenilles, c'est une plaie pour les arbres forestiers et encore plus pour les vergers ; il y va de l'intérêt général.

A ceux qui s'intéressent à l'apiculture nous recommandons de bien surveiller leurs ruches, nous sommes à une période de l'année où la température est variable et la récolte du miel est plus difficile. Il est nécessaire également de bien nettoyer les abords des ruches.

La chasse est ouverte, plus que jamais, nous recommandons la prudence, non seulement aux chasseurs, mais à ceux qui les accompagnent, la semaine dernière, déjà, au Nouveau-Brunswick, un enfant de douze ans a été tué sous les yeux de son père, par un chasseur inexpérimenté, d'après les rapports, c'est un accident, n'empêche qu'il y a une perte de vie et une famille dans la désolation.

Les expositions se tiennent dans toutes les régions de la Province, chaque Comté tient à avoir la sienne, quelquefois plusieurs, c'est un sentiment d'émulation qui fait honneur aux organisateurs et aux cultivateurs qui exposent des animaux et les produits de leur ferme.

Les expositions sont, à notre point de vue, la meilleure leçon de choses qui puisse exister, chacun peut regarder et comparer, c'est le point essentiel au point de vue agricole.

Nous rappelons ce que nous avons dit la semaine dernière au sujet de la prudence que l'on doit recommander aux écoliers qui circulent sur nos chemins, c'est aux parents, c'est aux maîtres d'y voir et de recommander à toute cette marmaille de bien tenir sa droite en marchant toujours sur le côté du chemin.

Il a paru dans un numéro précédent, un article très élaboré, dû à la plume du R. P. Léon Lebel, s.j., Aumônier général de l'U. C. C., au sujet de l'embellissement de l'école du rang. Cet article a été reproduit par une partie de la presse, accompagné de notes élogieuses ; ceci ne suffit pas. Ce que nous serions heureux d'apprendre, c'est que les conseils donnés ont été suivis et de savoir que les enfants de nos écoles sont rentrés dans des locaux propres, sains et attrayants, et qu'ils sauront s'y plaire et s'instruire, afin de devenir des citoyens renseignés et des ménagères habiles.

Courage, chers petits, vous êtes à l'âge de l'étude et rappelez-vous que le temps perdu, à l'école comme ailleurs, ne se rattrape pas.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 303, avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



ABONNEMENT
1 an 1.00
3 ans 2.50
A l'étranger 1 an 1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction: 1231 Est, rue Demontigny, Montréal.
Téléphone: Frontenac 5998.

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Notre tirage est certifié par l'"Audit Bureau of Circulations"

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglement et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon.

Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire n'entrevoit ou pressentit... — R. P. Graty.

Une puissante organisation professionnelle Une solide instruction professionnelle

TELLES SONT LES DEUX CONDITIONS A REALISER POUR
AMELIORER LE SORT DES AGRICULTEURS

Un pays agricole ne pourra jamais devenir prospère si ces deux vérités ne sont pas appliquées; tout ce que l'on pourra tenter restera voué à un échec plus ou moins retentissant, tout ce que le gouvernement d'un pays entreprendra, s'il ne s'appuie pas sur ces principes, ne produira pas de résultats satisfaisants.

L'UNION PROFESSIONNELLE doit être puissante, elle est l'armature de l'Agriculture, sa direction et son soutien.

Nul n'a rien à redouter de cette puissance, parce que, par sa nature même, elle représente une masse qui ne peut se développer que dans l'ordre et le respect des lois.

Le cultivateur, soldat du sol, ne peut, ni ne veut être révolutionnaire, il ne le peut, d'abord parce que ses intérêts sont intimement liés à la sécurité du pays et il ne le veut, parce que c'est dans le calme de sa vie que réside sa puissance.

L'histoire l'a prouvé, les insurrections dirigées par les hommes des campagnes ont été vouées à un échec sans lendemain, on ne peut en dire autant de celles écloses dans les villes.

Le besoin d'union pour les cultivateurs est une nécessité, l'homme isolé est faible et voué à l'insuccès, groupé avec d'autres qui ont les mêmes besoins et les mêmes aspirations, il représente une force supérieure, d'autant plus grande qu'elle est entièrement morale.

Peut-on nier que le rôle du cultivateur n'est pas considéré à sa valeur dans la société actuelle, on voit en lui en certains milieux, un mercenaire du sol, un travailleur de la glèbe, rien de plus.

Avec une Union Professionnelle dont les têtes dirigeantes se consacrent à l'étude des projets utiles au Progrès, avec des cadres solides, toujours sur la brèche, le travail nécessaire se fait sans choes, ni heurts, et ce n'est que lorsque les projets sont bien mûrs, solidement élaborés, qu'ils sont présentés aux autorités gouvernementales.

Une Union Professionnelle joue en grand le rôle qu'une Commission d'enquête joue sur un sujet précis et désigné d'avance, elle étudie tous les sujets, examine tous les projets, met souvent un frein aux questionneurs trop zélés et aussi ranime les énergies vacillantes; elle fait ce qui se fait dans tous les combats, son but doit être de gagner la victoire.

Et quelle victoire! rendre le cultivateur heureux, rendre l'agriculture plus belle, et son pays plus riche, qui peut se glorifier d'en gagner une plus magnifique.

Il faut bien le reconnaître, la victoire que l'on considère quelquefois proche s'éloigne subitement, ce n'est qu'un retard dans l'assaut, les troupes se reforment et le combat reprend.

Quelle est la cause principale qui fait que le combat que livre une Union Professionnelle est quelquefois inutile, c'est, il faut le reconnaître, dû à l'apathie de certains soldats qui n'ont pas la foi sacrée, celle qui soulève les montagnes et qui conduit au succès final.

Ils sont enrôlés dans l'Union, ce ne sont que des soldats honoraires, quand on forme les rangs et que l'on fait l'appel, jamais ils ne répondent "Présent". On ne peut leur en vouloir, nul n'y songe, mais on ne peut le nier, ils manquent de discipline.

Ce n'est que lorsque tous les soldats du sol comprendront leur intérêt, qu'ils se rallieront sous le drapeau de l'Union Professionnelle, que celle-ci sera réellement puissante, dans toute l'acception du mot.

L'obtiendra-t-on de la génération actuelle? Peut-être, c'est douteux, ce sont nos fils, ceux qui grandissent, qui auront le courage et la volonté de vouloir leur Union Professionnelle, semblable à celles qui existent dans les pays européens de culture avancée, le Boerenbond entre autres.

Pourquoi le Boerenbond belge est-il devenu si puissant et une aide si précieuse au Gouvernement, simplement parce qu'une instruction agricole solide est donnée dans toutes les écoles. Pour qu'une UNION PROFESSIONNELLE ait cette puissance dans notre Province, il faut donc UNE SOLIDE INSTRUCTION PROFESSIONNELLE

Cette instruction, donnée dans la paroisse même, permettrait aux cultivateurs de laisser leurs enfants poursuivre leurs études. Beaucoup sont dans l'impossibilité matérielle d'envoyer leurs fils dans nos Ecoles d'Agriculture, même s'il en était fondé une par Comté.

Il faut donc que nos gouvernants étudient la question avec soin; ce ne serait pas une raison valable de retarder, parce qu'elle faisait partie du programme de l'opposition, M. Laurent Barré, le nouveau député de Rouville, s'est attaché à l'oeuvre des écoles rurales, cultivateur, fils de cultivateur, il a reconnu que l'école rurale était indispensable aux cultivateurs si l'on voulait sauver l'Agriculture.

Il ne faudrait pas que pour une question de partisanerie, la réalisation de ce projet soit renvoyée aux calendes grecques. Nous ne doutons pas du patriotisme de nos élus, nous leur demandons loyalement d'inscrire la création des écoles rurales dans le programme des nécessités populaires.

Certes, ces écoles ne pourront pas être établies immédiatement dans toutes les paroisses, il faudra former des professeurs aptes à instruire notre jeunesse agricole; ce que nous demandons aujourd'hui, dans l'intérêt de notre Agriculture, c'est qu'une loi nouvelle soit adoptée, afin d'ouvrir la voie qui assurera l'avenir de notre Province.

Quand notre jeunesse sera instruite sur les questions fondamentales de la science agricole, elle pourra lutter avec plus d'efficacité contre tous les ennemis de la terre au premier rang desquels il faut placer LA ROUTINE.

Quand l'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE sera développée, l'UNION PROFESSIONNELLE sera en mesure de compléter l'oeuvre si bien commencée, nos cultivateurs apprendront à compter sur eux-mêmes et marcheront avec plus de confiance, parce qu'ils sauront ce qu'ils doivent faire, et aussi comment le faire.

Un beau geste, Messieurs nos Représentants, notre Province vous en sera reconnaissante, vous aurez contribué à la faire riche et belle, vous pourrez être fiers de votre oeuvre, du reste, n'est-ce pas votre but et votre programme?

R. M. P.

L'UNION DES CLASSES A HULL

GRANDE MANIFESTATION
OUVRIERE

Le 27 août, il s'est déroulé à Hull, une grande manifestation ouvrière au cours de laquelle les principaux problèmes de l'heure actuelle ont été étudiés avec soin et la nécessité de l'union démontrée.

M. Pierre Beaulé, Président des Unions Ouvrières Catholiques, a traité des allocations familiales et en a démontré la nécessité.

M. Aldéric Lalonde, Président de l'Union Catholique des Cultivateurs a établi le besoin urgent du développement de l'enseignement agricole et des avantages de l'union chez les cultivateurs.

Nous donnons ci-dessous un résumé de son discours.

M. A. LALONDE

Le président de l'Union catholique des cultivateurs rappelle l'importance de l'agriculture pour toutes les classes de la société. Notre pays et notre province sont agricoles et l'agriculture constitue notre grande industrie basique. La situation agricole souffre de n'être pas assez payante pour ceux qui s'y livrent et pour que leurs fils soient tentés de s'y livrer à leur tour. D'où la désertion des campagnes, préjudiciable aux villes puisque ceux qui laissent le sol vont augmenter le nombre des chômeurs ou prendre la place des ouvriers des villes. Ce sont pourtant les cultivateurs et les colons qui ont assuré à notre race la force et la valeur du nombre, et la question de la rénovation de l'agriculture en est une de vie ou de mort pour notre race.

Les ruraux sont atteints eux aussi par la soif de jouir qui s'est emparé de tout le monde et la courte journée de travail en ville, avec le salaire en espèces sonnantes au bout de la semaine les tentent en grand nombre et plusieurs y succombent. Il y a du mirage certes dans cet attrait vers les villes, car la réalité est souvent tout autre que ce que l'on s'imaginait, mais on s'y laisse hélas! trop facilement prendre.

Le fait que l'agriculture n'est pas prospère n'est pas de nature à enrayer le mal. Toutes les classes de la société sont donc intéressées à ce qu'elle devienne plus payante.

C'est ce que cherche à obtenir l'Union catholique des cultivateurs fondée en 1924, qui se bute à bien des difficultés, dont l'une est l'individualisme par état des agriculteurs eux-mêmes, quand pourtant ils ont besoin d'union plus que tous les autres par suite de la complexité de leurs problèmes.

La science agricole est plus que jamais indispensable aux cultivateurs s'ils veulent réussir à soutenir efficacement la concurrence avec les autres pays exportateurs sur les marchés du monde. A eux de s'unir pour demander et obtenir les écoles nécessaires. Il existe un besoin urgent de développer notre enseignement agricole.

Cette union n'aura pas pour effet de faire monter le prix des produits de la terre, car la classe agricole est la seule à ne pas fixer elle-même son salaire et ses profits pour ainsi dire exclusivement soumise à la loi de l'offre et de la demande. Par l'union, les cultivateurs pourront s'instruire des choses relatives à leur profession, mieux organiser leur production, savoir mieux comment l'écouler et avoir les moyens de ce faire plus avantageusement qu'en étant isolés.

M. Lalonde déclare aussi que si l'on veut, comme ce doit être, faire en sorte que l'agriculture devienne plus payante, pour le plus grand bien de la société, il faudra voir à soulager le cultivateur du fardeau des taxes qu'il doit actuellement subir.

M. l'abbé GLAUDE

M. l'abbé Glaude, curé de Gattineau, aumônier diocésain de l'U.C.C., a démontré le devoir de l'Etat vis-à-vis de la Société et de la nécessité des associations professionnelles.

L'Etat doit servir l'intérêt commun sans négliger la protection des droits privés. Il doit se préoccuper, d'une manière spéciale, du faible et de l'indigne pour le mettre à couvert des injustices, favorisant tout ce qui de près ou de loin, peut améliorer son sort. Ce rôle de l'Etat est nécessaire pour assurer la paix sociale. Cependant l'Etat est insuffisant à la tâche, vous le sa-

vez bien. Que de fois n'a-t-on pas surpris sur vos lèvres ces paroles: "L'Etat ne nous protège pas. L'Etat favorise les riches, pendant que le prolétariat est dans la misère". — Ouvriers, voulez-vous recevoir toute la part de bien-être à laquelle vous avez droit? vous ne devez pas compter sur l'état seul, mais vous devez aussi compter sur vous-même.

Vous devez compter sur vous-mêmes ai-je dit, et comment?... Par l'association professionnelle, par l'union. C'est par l'union que vous serez forts. C'est par l'union que vous vous assurerez plus de respect de la part des autres classes. C'est par l'union que vous orienterez la législation de manière à apporter plus de bonheur dans vos foyers, à l'usine, et dans la société.

Je sais qu'en certains milieux, on taxe de socialisme et d'esprit révolutionnaire les ouvriers qui s'organisent. On maugrée contre tant d'exigeants et de trouble-fêtes. Les compagnies puissantes s'efforcent de les ignorer, pendant que le patron moderne, absorbé par la satisfaction de ses seuls besoins, ne se préoccupe de personne autre.

Allez chez ce riche égoïste. Parlez-lui d'élever moralement et matériellement des pauvres et des humbles. — Et qu'ils s'en tirent! vous répondra-t-il. Il y aura toujours des pauvres. Vaine entreprise, vous voulez donc encourager la paresse!... Les Léon Harmel sont plutôt rares de nos jours. Et alors, sur qui compter? Mais sur vous-mêmes! Je vous le répète. Unissez-vous!

L'union est légitime, car elle est fondée sur la naturelle sociabilité de l'homme. L'aisance matérielle bien comprise, c'est le but immédiat qu'elle vise, et par là, elle veut aider au développement de la vie morale.

Son programme est fait de charité et de justice. Elle veut que les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers. Y a-t-il pour vous une association ayant un but plus noble, un programme plus capable de hâter la paix sociale?

Plusieurs l'ont compris!

Ils sont admirables ces apôtres laïcs qui se sont dépensés à la fondation et au développement des syndicats catholiques, malgré l'apathie et les obstacles venant souvent de la part de catholiques même.

Ils sont admirables ces prêtres, qui pour se conformer au désir des Souverains Pontifes ont prodigué à ces syndicats leur sympathie et leur encouragement, recevant souvent pour toute récompense une critique injustifiée et lâche de la part de ceux qui auraient dû les appuyer.

Ah! si toute l'énergie dépensée à entraver le bien était mise au service de l'action catholique, comme l'Eglise serait puissante!

Aujourd'hui encore, combien restent sourds à la voix du Pape? Ouvriers et patrons chrétiens, peuple catholique que faites-vous des directions formelles données par les Souverains Pontifes?

M. Raymond Denis, Président des Ecoles Séparées de la Saskatchewan, a clos la série des discours en traitant le sujet qui lui est cher, d'union nationale et le respect des droits au français dans sa Province.

Ce fut une belle journée pour les Unions, venant à la suite de la Semaine Sociale d'Ottawa, elle a complété le travail entrepris par de puissants orateurs qui ont démontré, au cours de ces journées, le rôle de l'Etat, le rôle de l'Eglise et le devoir de toutes les classes dans notre Société.

Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de résumer ces travaux.

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse de Chicoutimi :

- Chicoutimi-Nord :
(A) Mgr A. LAROCHE, P.A., Chicoutimi
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi
(S) M. Ursin GOBEIL, Chicoutimi
Chicoutimi-Sud :
(A) Abbé Jos.-C. TREMBLAY, Curé,
Les Eboulements
(D) M. Adjuitor BHERER, La Malbaie
(S) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements

Diocèse de Gaspé :

- (D) Abbé C.-E. FLOURDE, Curé, St-Elzéar

Diocèse de Haileybury :

- Abitibi :
(A) Abbé A. MEUNIER, Curé La Reine
(D) M. D. NAUD, La Sarre
(S) M. Gaston ROBERGE, N. P., Amos
Témiscamingue :
(A) Abbé André MOUTTET, Curé, Saint-Bruno de Guigues
(D) M. Jos COTNOIR, St-Bruno de Guigues
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie

Diocèse de Joliette :

- Chanoine M. CLERMONT, Curé, Saint-Barthélémy
(D) M. Arthur VALOIS, Saint-Barthélémy
(S) Abbé Donat HENAULT, vicaire, Saint-Barthélémy

Diocèse de Mont-Laurier :

- (A) Abbé J. L. A. GENIER, Curé, St-Faustin
(D) M. F. DESJARDINS, L'Annonciation

Diocèse de Montréal :

- (D) M. Félix ROCHELEAU, Ste-Dorothee
(D) M. A. LANGLOIS, St-Jean

Diocèse de Nicolet :

- (A) Abbé Edgar LAFORST, Evêché
(D) M. Alcide ROUSSEAU, La Baie du Febvre
(S) Abbé Alphéri TAILLON, Evêché

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse d'Ottawa :

- (A) Abbé R. GLAUDE, Curé, Gatineau
(D) M. D.-J. PREGENT, Lefaivre, Ont.
(D) M. Albert LAMARCHE, Lachute

Diocèse de Québec :

- Québec-Nord :
(A) Abbé J. P. CHALIFOUR, Curé, N. D. des Anges
(D) M. Eugène ST-GERMAIN, St-Casimir
(S) M. Edouard VERREAULT, St-Léonard
Québec-Sud :
(A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis
(D) M. Georges DROUIN, St-Honoré de Beauce
(S) M. A. CHAMPAGNE, St-Honoré, Beauce
Québec-Est :
(D) M. Louis COUILLARD, St-Pierre de Montmagny

Diocèse de Rimouski :

- (A) Mgr J. A. VERREAU, Curé, Isle Verte
(D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles
(S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles

Diocèse de Sherbrooke :

- (D) M. Philippe LAROCHE, St-Camille de Wolfe

Diocèse de Saint-Hyacinthe :

- (A) Abbé G. SPENARD, Evêché de Saint-Hyacinthe
(D) M. F. X. BLANCHARD, St-Jean-Bte de Rouville
(S) M. Alexis BEAUREGARD, Ste-Hélène (Bagot)

Diocèse de Trois-Rivières :

- (A) Abbé Ernest JACOB, Vicaire, Yamachiche
(D) M. Omer-E. MILOT, Yamachiche

Diocèse de Valfield :

- (A) Chanoine Oscar BISSONNETTE, Curé, St-Stanislas de Kostka (Val.)
(D) M. J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène



Président-général : ALDERIC LALONDE, Rigaud.

Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président :

ALBERT RIOUX, L.Sc.A.,
Sayabec.

2e Vice-Président :

ABEL MARION,
Sainte-Hedwige

Secrétaire-général :

PAUL BOUCHER, L.Sc.S.,
Boucherville.

Rédacteur :

RAYMOND-M. PUCET,
Montréal

Conseillers juridiques :

Me WILFRID GUERIN n.p. Me CHS-HENRI LALONDE, c.r.

A NOS SECRETAIRES

Nous remarquons que le "Paysan", organe officiel hebdomadaire de la "Ligue des Paysans" de Belgique, publie, chaque semaine, une liste des assemblées des cercles locaux de cette Association.

La Terre de Chez Nous ne devrait-elle pas rendre aux cercles de notre Société le même service ? A cause de circonstances fortuites, les assemblées de nos cercles paroissiaux ont lieu à des dates différentes. Selon des habitudes locales, elles sont convoquées du haut de la chaire ou à la porte de l'église. N'y aurait-il pas avantage cependant d'annoncer ces assemblées, huit jours d'avance, en indiquant le programme dans la Terre de Chez Nous ? Notre journal, croyons-nous y gagnerait à consacrer une colonne à ces convocations.

Nous avons le plaisir d'inviter nos secrétaires locaux à nous communiquer la date des assemblées de leur cercle ou syndicat, de telle sorte que nous recevions cet avis le plus tard le lundi de la semaine au cours de laquelle il doit paraître dans notre journal.

REUNION DE CERCLE

Cercle Sainte-Elizabeth, le 8 septembre

LA CRISE ANGLAISE

Nos lecteurs le savent, l'Angleterre traverse à l'heure actuelle une des plus fortes crises qu'elle ait jamais subie.

Hâtons-nous de dire qu'elle en sortira victorieuse, de tous les peuples du monde, l'Anglais est celui qui garde le mieux son calme dans les moments difficiles, à l'instant décisif, il trouve le remède efficace.

La cause principale de la situation actuelle est du domaine financier, le gouvernement travailliste, dirigé par Ramsay MacDonald, a voulu donner aux chômeurs des allocations qui ont contribué à faire grossir leurs rangs, il a voulu réduire, en présence de la situation financière, les allocations de 10%.

Ceci paraissait juste, d'autant plus que le coût de la vie, en Angleterre, a d'après les rapports officiels, baissé de plus de 11%, un nombre important de députés travaillistes s'y est opposé et en présence de la situation déficitaire de la nation anglaise, les peuples du monde entier qui avaient des dépôts importants dans les banques de Londres, ont opéré le retrait de leurs fonds dans des proportions qui augmentaient de jour en jour.

Il est arrivé que la livre sterling, considérée jusqu'à date comme le baromètre de la valeur des monnaies dans le monde, a baissé, sa chute aurait eu une répercussion dont nul n'oserait prévoir les conséquences, l'Angleterre a voulu sauver la situation.

Elle a formé un cabinet de coalition composé des chefs des trois grands partis et il est entendu que lorsque la crise sera résolue, il sera fait appel au peuple, le juge souverain.

Un fait à retenir, c'est que ce ne sera pas le gouvernement au pouvoir qui dirigera les élections, ce serait du reste impossible dans les circonstances actuelles, mais chaque parti agira indépendamment, sans direction gouvernementale, n'est-ce pas une preuve de la sagesse britannique ?

Ceci n'est pas pour surprendre ceux qui ont suivi la politique anglaise depuis des siècles : les hommes peuvent changer, les partis se remplacer, mais le fond des idées reste le même, ce que veut l'Angleterre, ce que veulent les Anglais, c'est la suprématie partout.

C'est en lisant l'histoire à travers le passé que l'on se rend vraiment compte de la mentalité de ce grand peuple, on voit qu'il a toujours su tirer profit des difficultés dans lesquelles se trouvaient les autres.

La Guerre de Cent Ans, avec la France, fut le prélude, voilà 400 ans passés, Jeanne d'Arc, la vierge martyre, aujourd'hui sainte, avait reçu la mission divine de sauver la royauté et de "bouter l'Anglais hors de France", elle y a réussi en grande partie, mais les vaincus se sont accrochés à Calais, ville de France qui commandait le détroit du Pas de Calais, qui relie la Mer du Nord à la Manche, la première clef des Mers. En 1704, ils s'emparèrent de Gibraltar, la clef de l'océan et de la Méditerranée.

L'Angleterre a profité de l'incurie de la royauté française pour s'emparer à quelques an-

nées d'intervalle, des Indes et du Canada.

Survint la révolution française, les Anglais prirent Toulon, soi-disant pour protéger la royauté, mais avec l'ultime espoir de le conserver. Ils en furent chassés par Dugommier, aidé de Bonaparte, le futur empereur.

Les guerres du Premier Empire lui permirent de s'emparer de l'Ile de Malte et de la Colonie du Cap.

Plus proche dans l'histoire, ils voulurent établir leur suzeraineté en Egypte et à la suite de la dernière guerre, ils ont encore agrandi leur domaine colonial.

L'Angleterre a toujours su profiter des erreurs des autres.

N'est-ce pas une preuve convaincante de la volonté britannique, les hommes passent, les idées restent, les partis peuvent changer, mais quel que soit celui au pouvoir, il sait suivre la voie tracée et il met l'Angleterre toujours au premier rang.

Ce que l'on appelle l'égoïsme est chez eux une forme du patriotisme, aussi dans les circonstances actuelles, le Monde peut être assuré que l'Angleterre vaincra la crise ; sans rien abjurer de leurs idées politiques les Hommes d'Etat anglais mettront leur Pays avant les partis ; après la victoire, chacun reprendra son drapeau, les luttes reprendront.

A l'heure actuelle, on ne peut que les admirer, ils sont un exemple magnifique pour le monde entier, leur union sauvera l'Angleterre que la politique travailliste a mis en danger, voilà l'essentiel.

R. M. P.

ASSEMBLEE GENERALE

ANNUELLE

du

Syndicat Coopératif

Agricole

de Saint-Maurice

(Champlain)

Mercredi, 9 septembre

à 8 heures p.m.

SALLE MORIN

NOTES AGRICOLES

Les progrès et avantages de l'enseignement agricole. — \$700,000 à l'Industrie Laitière.

L'enseignement agricole.

Pour avoir été suivi de près et encouragé financièrement par le ministère de l'Agriculture de Québec, l'enseignement agricole a fait d'étonnants progrès en cette province depuis quelques années. Nos écoles d'Agriculture ont formé des techniciens qui aujourd'hui font profiter les cultivateurs de leurs connaissances, et des jeunes agriculteurs qui, leur cours terminé, sont retournés sur le bien paternel ou ont entrepris l'exploitation de nouvelles terres où ils appliquent les notions apprises, pour le plus grand avantage de l'agriculture. Le cultivateur pratique, qui a fait un bon cours agricole, ou seulement suivi les cours abrégés, n'est pas le seul à profiter des théories qui lui ont été enseignées. Le consommateur retire aussi de grands avantages des méthodes agricoles modernes, par le fait que les produits qu'on lui livre sont de meilleure qualité, qu'ils contiennent des matières plus riches, plus fortifiantes pour l'organisme humain. Le public ne paie pas plus cher qu'autrefois pour ces produits supérieurs qui lui valent cependant beaucoup plus que des produits récoltés dans des terres pauvres. L'Agriculture moderne s'efforce de tirer le meilleur du sol qu'elle enrichit par l'apport de fertilisants appropriés. Que le consommateur profite donc lui aussi des progrès accomplis par le producteur en achetant de préférence ses produits. Il fera oeuvre de coopération intelligente, il gardera notre argent chez nous, et la prospérité des campagnes fera la prospérité de nos villes par une circulation plus intense de l'argent entre les deux.

Beurre et fromage. — Ce sont deux produits de la province de Québec dont la qualité est aujourd'hui incontestée et qui ont la faveur de l'étranger. Les méthodes de fabrication ont été améliorées considérablement, l'inspection régulière des fabriques par les inspecteurs du ministère de l'Agriculture assure l'observance des meilleures conditions hygiéniques et sani-

taires, et des octrois généreux ont contribué à la modernisation et au développement de cette industrie. En quatre ans, la contribution en argent du ministère de l'Agriculture de Québec à cette industrie s'est élevée à \$119,011 sous forme de subventions et de primes. Un prêt demeure toujours un prêt, qu'il soit consenti sans intérêt ou à un taux plus ou moins élevé. Un jour ou l'autre, celui qui en a bénéficié doit le rembourser, tandis qu'une subvention est de l'argent donné qui ne laisse pas à celui qui en profite pour se développer le souci d'un remboursement. Cette dernière politique est suivie par le ministère de l'Agriculture en proportion des revenus de la province et du budget qui lui est voté par la Législature provinciale, non pas seulement pour l'industrie du beurre et du fromage, mais pour les autres phases du développement agricole, comme l'amélioration des troupeaux, l'emploi des engrais chimiques, l'enseignement agricole, etc., etc. Mais prenons comme exemple l'encouragement accordé au cours des années fiscales 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30 à l'industrie du beurre et du fromage. Nous trouvons que le ministère de l'Agriculture a payé \$12,000 en subventions pour la fabrication du beurre pasteurisé, \$12,720 en subventions pour la fabrication de beurre et de fromage, \$15,000 en subventions pour améliorer l'expédition du fromage, \$4,786 pour permettre d'ouvrir de nouveaux marchés, \$32,981 en subventions aux propriétaires de beurrieres, \$41,524 aux propriétaires de fromageries. Ajoutons à ces chiffres, qui forment le total de \$119,011.00, le coût de l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, qui fut de \$122,500 en ce même laps de temps, et nous arrivons à \$241,511.00 consacrés à l'amélioration de cette industrie. Si nous joignons enfin les salaires des inspecteurs de beurrieres et de fromageries, les dépenses d'administration du service de l'Industrie Laitière, etc., nous atteignons un total de plus de \$700,000.00 consacré à cette fin, en quatre ans. Ce sont là des arguments dépensés qui ont contribué à relever notre industrie laitière et à améliorer ses produits, tant pour l'avantage du producteur que du consommateur.

MONTREAL — U. C. C. — VALLEYFIELD

NOS DIRECTEURS

L'U. C. C. DANS LE LE DIOCESE DE MONTREAL

Voici qu'il ne nous reste plus qu'à vous présenter nos officiers du diocèse de Montréal pour terminer notre randonnée imaginaire dans la partie de notre province située au nord du St-Laurent.

Nous avons trente-deux cercles dans ce diocèse: — un dans le comté d'Argenteuil: St-André; — deux dans le comté de Chambly: Boucherville et Chambly Canton; — cinq dans le comté des Deux-Montagnes: Oka, St-Augustin, St-Hermas, St-Eustache, St-Joseph du Lac; — six dans le Comté de Laprairie: Laprairie, St-Constant, St-Isidore, St-Jacques le Mineur, St-Mathieu, St-Philippe; — trois dans le Comté de l'Assomption: l'Assomption, St-Joachim (La Plaine), Vacluse; un dans le comté de Laval: St-Martin; trois dans le comté de Napierville: St-Edouard, St-Michel, St-Rémi; — quatre dans le comté de St-Jean: L'Acadie, Ste-Blaise (Girard), St-Jean, St-Luc; — trois dans le comté de Terrebonne: Ste-Anne des Plaines, St-Janvier, Ste-Sophie de Lacorne; — quatre dans le comté de Verchères: Contrecoeur, Ste-Julie, Varennes, Verchères.

Trois syndicats de l'U.C.C. sont en existence dans le diocèse de Montréal, — un dans le comté d'Argenteuil: St-André; deux dans le comté des Deux-Montagnes: St-Hermas et St-Augustin.

Le 13 octobre 1930, un Congrès organisé par notre Aumônier-général, le R.P. Léon Lebel, s.j., réunissait les cultivateurs de cette région. Les questions des Marchés à Montréal, des Pâturages et Fertilisants et de l'Industrie laitière étaient étudiées.

L'Union diocésaine de Montréal fut alors constituée comme suit: Présidents conjoints, pour le nord: M. Félix Rocheleau (Ste-Dorothée), pour le sud: M. Arthur Langlois (St-Jean), Vice Président: M. Adislas Paiement (St-Hermas), Directeurs: MM. Pierre Deguire, (Echevin du quartier Mont-Royal), Pierre Guinois, (Côté St-Michel), Art. St-Jacques, (St-André), Paul Boudrias (Abord à Plouffe), Jos. Leblanc (Contrecoeur).

Aux Congrès de 1924 et 1925, M. Albert Monette de St-Vincent de Paul, à titre de représentant des Jardiniers Maraichers, était élu sur le Bureau Central des Directeurs de l'U.C.C. M. Adislas Paiement de St-Hermas le remplaçait au Congrès de 1926 et était réélu aux congrès de 1927 et 1928. M. Arthur Langlois de St-Jean a été appelé à lui succéder au congrès de 1929.

Nous rappelons en terminant que M. Arthur St-Jacques, l'ancien gérant de notre syndicat de St-André d'Argenteuil, vient d'être nommé représentant de notre Association sur le Comité d'Industrie Laitière, récemment organisé par le Ministère de l'Agriculture de Québec.

Paiement s'occupait activement des questions agricoles, comme directeur et vice-président, pendant 4 ans de l'Union Régionale du District de Montréal, il ne pouvait manquer de s'intéresser à l'U. C. C.

Il fut un des 5 directeurs provisoires du Comité d'organisation du Grand Congrès de l'U. C. C. en 1924 et déclina l'offre qu'on lui fit d'être nommé directeur pour le diocèse de Montréal, mais en 1926, sur les ins-

tances des membres de l'U. C. C., il accepta ce poste auquel il apporta un dévouement sans bornes, étudiant les questions agricoles, formant de nouveaux cercles, le tout, avec le plus complet désintéressement.

M. Paiement était, du reste, bien qualifié pour ce travail; dès 1915, il eut l'occasion d'étudier le système des Caisses Populaires du Commandeur Desjardins de Lévis et il s'était vite rendu compte de la nécessité d'un crédit agricole dans nos campagnes, considérant que les banques ne répondaient pas parfaitement aux besoins des agriculteurs.

Il fonda une de ces Caisses dans sa propre paroisse, à Saint-Hermas, et une autre à Sainte-Scholastique. Ces caisses font un chiffre d'affaires considérable, il en fut commissaire de surveillance pendant 6 ans et depuis 7 ans, il est président de la Caisse de Saint-Hermas.

Cette caisse reçoit environ \$200,000.00 par année et prête une moyenne de \$60,000.00, payant un intérêt annuel de 4% à l'épargne et 6% sur parts sociales et possède en plus de son installation un avoir net de plus de \$5,000.00.

M. Paiement avait deviné juste, en conservant l'argent économisé dans sa paroisse afin d'en faire profiter ses co-paroissiens, il avait pressenti l'avenir de la spéculation sur la bourse, sur les placements miniers et il avait en plusieurs circonstances, poussé le cri d'alarme, tant auprès du public que de l'Union régionale des Caisses Populaires.

Comme on le voit, M. A. Paiement a une vie bien remplie, il a le droit d'être fier de son oeuvre et nul doute que, étant donné ses vastes connaissances, il rendra dans l'avenir de nouveaux services à ses amis de la classe agricole, laquelle lui doit une vive reconnaissance pour les nombreux services déjà rendus.

L'U. C. C. est fière de posséder M. A. Paiement, au nombre de ses membres les plus dévoués et heureuse de le citer en exemple à tous ceux qu'intéresse l'étude des problèmes agricoles et sociaux.

BIOGRAPHIE

M. J. P. Laberge est né à St-Martin, Comté de Châteauguay en 1882.

Il fit ses études au Collège Sacré-Coeur, dans sa paroisse natale.

En 1901 et 1902, il exerça le professorat à l'Ecole Plessis et de 1902 à 1907 à l'Ecole Montcalm à Montréal.

Directeur de l'Ecole de garçons de Ste-Martine pendant 7 ans, il quitta l'enseignement

L'U. C. C. DANS LE DIOCESE DE VALLEYFIELD

Dix-huit cercles de ce diocèse font partie de l'U. C. C. Quatre du comté de Beauharnois: — Beauharnois, St-Etienne, St-Louis de Gonzague et St-Stanislas de Kostka; quatre du comté de Châteauguay: — Châteauguay, Ste-Martine, Ste-Philomène et St-Urbain; un du comté de Huntingdon: Ste-Barbe; — six du comté de Soulanges: Côteau du Lac, Les Cèdres, St-Clet, St-Polycarpe, St-Télesphore et St-Zotique; trois du comté de Vaudreuil: — Rigaud, Ste-Justine de Newton et Ste-Marthe.

Seulement trois syndicats de l'U. C. C. existent dans cette région: St-Polycarpe, Ste-Justine de Newton et Rigaud.

M. J. P. Laberge de Ste-Martine a été le directeur représentant ce diocèse sur le Bureau de direction à la suite des Congrès généraux de 1924, 1925 et 1926. En 1927, M. J. F. Prud'homme, de Ste-Philomène, succédait à M. Laberge. Depuis lors M. Prud'homme, — l'abeille de notre ruche, — a été réélu à chaque congrès.

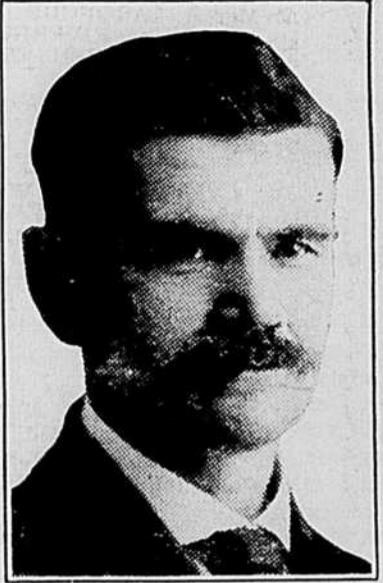
Récemment, — le 6 août, — l'Union diocésaine de Valleyfield était constituée sous le bienveillant patronage de S. E. Mgr Langlois. Le Bureau diocésain est ainsi constitué: Président, M. J. F. Prud'homme (Ste-Philomène), Vice-Président: M. A. Vachon (Ste-Marthe), Directeurs: MM. Wil. Ménard (Les Cèdres), A. Goulet (Ste-Justine Station), Lucien Gendron (Beauharnois), Albert Tremblay J.-Bte De Repentigny (Ste-Barbe), M. le Chanoine O. Bissonnette de St-Stanislas de Kostka veut bien accepter le poste d'aumônier diocésain.

NOS DIRECTEURS



M. J.-P. LABERGE
Ancien Directeur de l'U.C.C.

NOS DIRECTEURS



M. J.-F. PRUD'HOMME
Directeur de l'U.C.C.

BIOGRAPHIE

Né le 15 juillet 1875 de parents cultivateurs, M. Prud'homme s'est toujours intéressé à l'apiculture.

Marié le 22 février 1898, il eut 5 enfants, aujourd'hui établis, qui s'occupent également de l'élevage des abeilles et de la production du miel.

A l'âge de 15 ans, M. Prud'homme a fait ses réels débuts dans cette branche, il a occupé pendant 20 ans, les fonctions de directeur, vice-président et président de l'Association des Apiculteurs de la Province de Québec, dont il est resté Président honoraire.

Il fut directeur et est maintenant vice-président de la Société des Producteurs de Miel de Québec, la seule coopération du genre dont les membres fournissent jusqu'à 2 millions et demi de livres de miel chaque année, dont un demi-million de livres exportées en Angleterre.

M. Prud'homme a été pendant 3 ans instructeur apicole pour les cours abrégés. Membre de l'U. C. C. depuis sa fondation, délégué aux Congrès dès la 2e année, il est maintenant, et ce, depuis 4 ans, directeur diocésain pour le district de Valleyfield, il habite Ste-Philomène de Châteauguay et est bien connu de tous les amis du progrès.

pour se livrer à l'apiculture et à la culture en général.

Il était en même temps secrétaire de la Municipalité de Ste-Martine et secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Châteauguay.

Sincèrement dévoué aux intérêts de l'agriculture, il fut un des directeurs de l'U. C. C., lors de sa fondation.

AUX PRODUCTEURS DE BEURRE ET DE FROMAGE

La crise économique anglaise a sa répercussion sur notre marché, tout particulièrement sur celui du fromage; cette crise sera-t-elle de courte durée, nous l'espérons, le marché anglais est notre principal client pour le fromage, tant que la situation ne sera pas rétablie à Londres, nous en supporterons les consé-

quences.

Il y a tout lieu d'estimer que les choses vont aller vite, nous aurions certes pu nous passer de ce nouvel avatar; tout ce que nous pouvons faire, c'est défendre, autant que possible, les intérêts des cultivateurs.

Nos nombreux clients peuvent être assurés que le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. continuera ses efforts afin d'obtenir pour leurs produits les meilleurs prix du marché.

Nous suivons la situation actuelle avec une attention soutenue, nous sommes renseignés journellement sur l'état du marché anglais et nous ferons l'impossible pour que les produits,

dont la vente nous est confiée, obtiennent les prix les plus avantageux.

Notre devoir est tout tracé, nous n'y faillirons pas, la confiance que nos clients ont mise en nous, nous montre le chemin que nous devons suivre et tous peuvent être assurés que le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. sera à la hauteur de la situation.

Nous voulons que notre travail continue à rendre de bons services à la classe agricole; comme en beaucoup d'autres circonstances, c'est elle encore qui se trouve être une victime de cette crise outre mer, espérons ensemble des jours meilleurs.

R.M.P.

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

DEVOIRS

CONJUGAUX

Conseils de S. François de Sales

Soyez humble et obéissante envers votre mari... Ne soyez ni arrogante ni répliquante. Il y a des femmes qui veulent gloser et éplucher sur la raison et le sens de leur mari et qui même, pour faire les entendues et les maitresses, agissent ainsi en public plus qu'autrement ce qui est pis, je ne veux pas dire qu'elles ne doivent rien savoir et que leur mari ne doive rien leur expliquer : mais cela doit être dit et fait en particulier et cela doit venir de volonté et bonté du mari, non de l'autorité, maîtrise et seigneurie de la femme, l'interrogeant devant le monde par manière de domination.

Il n'est si mauvais mari qui ne veuille être obéi et réjoui par sa femme, et quand les maris se trouvent mieux obéis ailleurs qu'ils ne l'étaient dans leur maison, ils négligent les leurs ; elles en attribuent la faute à l'orgueil et désobéissance. Celles-ci en sont ensuite fâchées ; mais il est plus malaisé de reprendre son oiseau quand il est échappé de la cage que de l'empêcher de s'envoler. Ainsi ne peuvent-elles reprendre le cœur de leur mari et quand celui-ci a cherché et trouvé meilleure obéissance ailleurs elles en attribuent la faute à leurs maris, la faute est à elles-mêmes.

Vous devez être attentionnée et soigneuse de la personne de votre mari.

Soignez-le amoureusement, tenez son linge bien propre, car c'est là votre affaire. Aux hommes le soin des affaires du dehors ; les maris doivent s'en occuper, aller, venir et courir de ça et de là par pluie, vents, neige, un jour transi, mal reçu et mal hébergé, mal chauffé et mal couché. Mais rien ne lui fait de mal parce qu'il est réconforté par l'espérance qu'il a des soins que sa femme prendra à son retour, des aises, des joies et des plaisirs qu'elle lui fera faire devant elle : comme de se déchausser devant un bon feu, de se laver les pieds, d'avoir chausses et souliers frais, d'être bien reçu, bien abreuvé, bien servi et bien obéi.

Souvenez-vous du proverbe rural qui dit qu'il y a trois choses qui chassent l'homme de sa maison, savoir : maison sans toit, cheminée qui fume, femme disputeuse. Et pour cela, chère soeur, je vous prie que, pour tenir en l'amour et grâce de votre mari, vous lui soyez douce, aimable et débonnaire.

Bonheur de faire des heureux

L'amabilité consiste à chercher habituellement à faire plaisir aux autres. Son désir constant est de rendre heureux ; et le bonheur, elle le donne alors qu'elle ne cherche pas directement à le donner. On dit que le mal est contagieux ; le bien aussi à sa contagion et le bonheur aussi. Celui qui est bon et heureux rend bons et heureux ceux avec qui il passe sa vie.

VOUS M'OUBLIEREZ

Le ciel n'est pas toujours également voilé... Vous m'oublierez dans le décor renouvelé, Quand l'hiver changera l'aspect de votre porte Et dès que la senteur des tilleuls sera morte.

Vous m'oublierez, un soir prochain, tout simplement, Car ce sera si beau de voir le firmament... Les bois respireront dans une couleur neuve... Il sera tant passé d'eau bleue au cœur du fleuve !...

Vous m'oublierez dans la marche de chaque jour, Par la force du sang et l'ardeur de l'amour, Soit que vous vous jetiez dans le travail sans trêve, Soit que vous accueilliez le visage du rêve...

Vous m'oublierez, afin qu'il soit donné raison A tout ce qui varie avec chaque saison, A l'arbre qui s'effeuille, à la fleur qui croît vite, Et parce que le ciel lui-même à sa limite...

Vous m'oublierez, hélas ! car il est d'autres soirs, D'autres buts, d'autres pleurs et bien d'autres espoirs. Surtout par la raison simple, triste, infinie... Que l'on ne peut se souvenir toute sa vie...

Hélène PICARD.

(Légende)

Le tremble

Lorsque Jésus-Christ mourut sur la croix, la nature entière prit le deuil et partagea la douleur de la Mère et des disciples du Sauveur. Les plantes elles-mêmes exhalèrent une plainte douloureuse qui monta jusqu'au trône de leur Créateur. Un seul arbre, de la famille des peupliers, resta froid et insensible.

"Je suis innocent, disait-il avec orgueil, et Jésus est mort pour les coupables ; que les coupables se lamentent. Quant à moi, pourquoi m'attristerais-je d'un événement qui ne me touche pas ?"

En ce moment, un ange portait un calice d'or rempli du sang divin qu'il avait recueilli de la cime altière de ce peuplier. Il étendit sur lui le calice et laissa tomber quelques gouttes du sang précieux sur les racines de l'arbre et lui dit :

"Arbre égoïste et insensible, tu refuses de prendre part à la douleur de toute la nature, voici quel sera ton châtement :

"Lorsque par les plus belles et les plus chaudes journées d'été, toutes les autres plantes resteront dans le calme de l'immobilité, toi, tu t'agiteras toujours sans trêve ni merci. Tu trembleras toujours, tu trembleras éternellement et tu seras connu sous le nom de "Tremble".

Et voilà pourquoi, aux heures où la nature est toute entière dans le calme, ce peuplier ne cesse de gémir et de trembler de toutes ses feuilles.

Etre aimable, c'est donc donner aux autres la bonté et le bonheur.

Rappelez-vous qu'on vous saura toujours gré d'être aimable. On vous en voudra quelquefois d'avoir été spirituel et le jour où l'on dirait que vous avez l'esprit mordant on vous ferait un pauvre compliment. Jamais on éprouvera pour vous la moindre antipathie quand vous aurez fait plaisir et que vous vous serez montré aimable.

Mgr SYLVAIN.

L'après-midi

Tous les travaux domestiques — sauf bien entendu ceux qu'exige le repas du soir — devraient être terminés, si possible, quand la collation ou le goûter du midi a pris fin, que la vaisselle est serrée et la maison en bon ordre. Quand arrive l'après-midi, la maman et ses auxiliaires ne sont pas sans avoir besoin de certains loisirs. Comme on dit communément, il faut donner à chacun le temps de respirer. Si tous les membres de la famille ne se gênent pas pour absorber chaque minute de temps libre dont puisse disposer la maman, c'est évidemment mal reconnaître la constance des services rendus. Et un tel manque de délicatesse serait encore plus condamnable, ce nous semble, s'il violentait cette belle tradition de famille qui veut que lorsque la maman s'assoit dans sa chambre ou dans le coin favori de sa cuisine — un livre, un journal ou une revue à la main — elle ne doive pas être plus dérangée que lorsque le papa lit son journal du soir.

Quand tout est à l'ordre dans la maison, la ménagère se rend dans sa chambre et en ferme soigneusement sa porte. Après avoir enlevé son tablier et sa robe, il est à souhaiter qu'elle prenne un peu de repos, voire même qu'elle fasse un petit somme. Rien de tel pour se conserver jeune et forte. Ensuite la ménagère se lave la figure et les mains, s'arrange les cheveux, revêt sa toilette d'après-midi et s'assoit pour faire un bout de lecture ou pour coudre durant quelques instants. Peut-être aussi profitera-t-elle de ce laps de temps pour préparer le thé. Vers cette heure-là, en effet, les enfants seront revenus de l'école et tout disposés à donner un coup de main à leur maman.

Grain de sel

Une ancienne jeune fille me disait dernièrement : "J'ai une cheminée qui fume, un chien qui grogne, un perroquet qui jure et un chat qui passe les nuits dehors : pourquoi donc me serais-je embarrassée d'un mari ?..."

TRAVAILLONS

Mes enfants, il faut qu'on travaille ! Il faut, tous dans le droit chemin, Faire un métier vaille que vaille, Ou de l'esprit ou de la main. Nul ici-bas ne se repose ; Il n'est rien d'inerte et d'oisif ; Ni l'oiseau, ni même la rose, Ni ce vieux front chauve et pensif.

La fleur travaille sur la branche ; Le lis, dans toute sa splendeur, Travaille à sa tunique blanche, L'oranger à sa bonne odeur.

Voyez cet oiseau qui voltige Vers ces brebis, sur ces buissons... N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige ?

Songe-t-il pas à ses chansons ? Il songe aux petits qui vont naître,

Et leur prépare un nid bien doux ; Il travaille, il souffre peut-être, Comme un père l'a fait pour vous.

Là-bas, ce chien court, saute, aboie Et poursuit brebis et bœufs... Croyez-vous que c'est de la joie Qu'il folâtre sous les halliers ?

Il va, grondé, battu peut-être, De l'un à l'autre en s'essouffant, Il va, sur un signe du maître, Rassembler le troupeau bêlant.

Mais qui bourdonne à mes oreilles ? Regardez bien. Vous pouvez voir Nos chères petites abelles Qui butinent dans le blé noir.

C'est pour vous que ces ouvrières Travaillent de tous les côtés : Sur les jasmins, sur les bruyères Elles vont cueillir vos goûters.

Dieu seul a le travail facile, L'univers est toujours dispos Sous ses doigts, et toujours docile Et Dieu n'est jamais en repos !

Il n'est point de peine perdue Et point d'inutile devoir ; La récompense nous est due, Si nous savons bien le vouloir.

Le moindre effort l'accroît sans cesse Surtout s'il a fallu souffrir... Travaillez donc et sans faiblesse : Ne plus travailler, c'est mourir.

V. de Laprade.

Recette

Crème panachée

Faites bouillir 1-2 litre de lait sucré vanillé, battez 4 oeufs. Incorporez-y le lait, passez à la passoire fine et versez dans une caisse en porcelaine, faites pocher au bain-marie 3-4 d'heure, laissez refroidir. D'autre part, faites fondre 3 tablettes de bon chocolat que vous délayez avec un verre de lait légèrement sucré, délayez 3 jaunes, mélangez et prenez sur le feu en remuant toujours jusqu'au point d'ébullition mais retirez-la sans quoi elle tournerait, versez sur la crème vanille et laissez refroidir.

POUR BEBE

CONSEILS AUX JEUNES MAMANS

LE BEBE QUI MARCHE

Les bébés d'un à deux ans et demi sont appelés "fourrés partout" parce qu'à cet âge ils commencent à marcher et bientôt vont ici et là.

Besoins généraux. — Ils ont besoin du même air frais, de la même bonne alimentation et de la même propreté que le jeune bébé. Mais ils commencent à manger d'autre nourriture et sont capables de faire bien des choses que le jeune bébé n'a pu faire.

Le deuxième été. — Il n'y a pas de "deuxièmes étés" terribles pour la mère attentive. Le bébé qui est nourri, habillé, baigné et logé comme il faut toute l'année sera capable de supporter le deuxième été comme le premier. En été, la nourriture est plus exposée à se corrompre et c'est là la vraie cause de maux du deuxième été. Un soin spécial est nécessaire pour que le lait soit tenu frais et doux, et qu'aucun aliment ne soit donné s'il n'est pas en parfait ordre.

Estomac malade. — Dans les attaques de maux d'estomac, deux cuillerées à thé d'huile de ricin doivent être données immédiatement et tout aliment, solide ou liquide doit être banni sauf la tisane d'orge. L'enfant malade peut être affamé une journée ou deux sans danger. Quand le bébé devient mieux, on donne peu à peu du lait avec de la tisane d'orge. La nourriture contient alors un quart de lait et le reste de tisane d'orge. Chaque jour on augmente la quantité de lait, jusqu'à ce que le bébé ait repris sa nourriture régulière. Plus d'un décès et plus d'une attaque de maladie d'été sont écartés par l'usage immédiate de l'huile de ricin et en diminuant la nourriture, surtout cessant le lait aussitôt que l'enfant est malade.

Nourriture. — On peut, à l'âge d'un an, faire quelques additions à l'alimentation du bébé. S'il a eu un plat de céréales tous les jours depuis l'âge de huit mois, il peut maintenant goûter aux oeufs et au jus d'orange ou de pruneau et un petit peu de bouillon de bœuf ou de sauce maigre. On peut, à quinze mois donner un peu de patates cuites au four. Au moins pendant plusieurs semaines, de la mie de pain, trempée dans une cuillerée à thé du jaune d'un oeuf bouilli, est donnée au déjeuner, un jour, et le lendemain, une cuillerée à thé de jus d'orange. Si cela va à votre bébé, vous pouvez en augmenter graduellement la quantité jusqu'à ce que le bébé prenne tout un oeuf et le jus d'une orange chaque jour. Cela peut prendre quelques semaines avant d'en arriver là. Il en est ainsi pour le bouillon de bœuf, tout d'abord une petite gorgée, et ensuite augmenter graduellement jusqu'à ce que le repas du midi se compose de bouillon avec de l'orge ou de la farine et du pain sec ou rôti.

CONSEILS DE SEPTEMBRE

Par le R. Père LOUIS-MARIE, o.c.

Récoltez bien, labourez bien ! Tels sont les deux principaux conseils sur lesquels nous appuierons cet automne. Rappelons aujourd'hui, sous forme de questions et de réponses les notions essentielles des travaux du sol.

TRAVAUX DU SOL.

1. — Qu'entend-on par travaux du sol ?

Les travaux nécessaires pour mettre le sol en culture. Les uns sont plus éloignés, tel que l'assainissement, d'autres sont plus immédiats; on les appelle "travaux de culture proprement dits".

2. — Est-il important de bien travailler le sol ?

Un bon travail du sol est de la plus haute importance, car la fertilité de la terre et la valeur des récoltes sont en raison de sa bonne exécution.

3. — Quels sont les travaux de culture proprement dits ?

Il y a 1o Ceux qui servent à retourner le sol : Le labour. 2o Ceux qui l'ameublissent sans le retourner : le Hersage. 3o Ceux qui l'affermissent : le roulage.

1 — LE LABOUR

4. — Qu'est-ce que labourer ?

C'est exposer à l'air et à la lumière des parties du sol enfouies auparavant, et ainsi préparer le terrain en vue des semences.

5. — Quels sont les effets du bon labour ?

- 1o Ameublir la couche de terre cultivable, et par là permettre aux plantes d'y pousser de nombreuses racines et à l'eau de s'écouler facilement.
- 2o Assurer une bonne circulation de l'air dans le sol en le divisant et le retournant.
- 3o Faciliter la pénétration de la chaleur et le maintien de l'humidité, qui sont les agents indispensables de la germination.
- 4o Enfin selon le cas, détruire les mauvaises herbes, enfouir les engrais.

6. — Quels sont les instruments de labour ?

Pour le jardinage, la bêche, pour la grande culture, la charrue.

7. — Quelles sont les qualités d'une bonne charrue ?

- 1o Elle doit tracer un sillon net et retourner la raie à 45 degrés.
- 2o Elle doit être facile à régler.
- 3o Légère et faite de bon matériel.

8. — Qu'appelle-t-on un bon labour ?

Celui a) où les tranches de terre soulevées par la charrue sont droites, d'une épaisseur et d'une largeur uniforme, renversées à 45 degrés afin de ne laisser aucun espace découvert, et bien tassées les unes contre les autres, c'est-à-dire que la bande de terre soulevée par la charrue est seulement couchée sur la lisière de la bande précédente.

b) où les planches ont une largeur uniforme et aussi unies que possible.

c) où les raies d'écoulement sont nettes et droites, assez profondes et pas trop larges, afin de permettre à l'eau de s'écouler facilement.

d) profond, selon les plantes à cultiver.

9. — Combien distingue-t-on de sortes de labour ?

On divise selon :

- 1o la disposition : Labour a) à plat, b) en planches, c) en billons.
- 2o la profondeur : a) superficielle, b) moyens, c) de défoncement ou profonds.

10. — Qu'est-ce que le "labour à plat" ?

C'est celui où les bandes de terre sont toutes renversées du même côté, sans planches ni raies d'écoulement.

11. — Quels sont les avantages du labour à plat ?

Sans contredit le meilleur, le labour à plat laisse le sol horizontal et facilite l'emploi des machines agricoles. Il convient aux sols plans où l'eau de surface ne s'accumule pas. De plus il économise le terrain en supprimant les dérayures, et le temps en supprimant les larges tournées.

12. — Qu'est-ce que labourer en planches ?

C'est diviser le champ en bandes d'égale largeur, (15 à 18 pds) séparées les unes des autres par des raies parallèles profondes qui permettent à l'eau de s'écouler dans des rigoles.

13. — Que dire du labour en billons ?

Assez rare dans notre province, ce labour divise le champ en planches très étroites et bombées, séparées entre elles par de profondes raies jouant le rôle de rigoles.

14. — Est-il avantageux de labourer en billons ?

Si le sol est bas et humide, il s'impose, car c'est



— 7 —
L'un voulait qu'on le mit à frire (bis)
L'autre voulait-lait-lait-lait le frcasser. (bis)

— 9 —
Il fit au ciel une prière (bis)
Interrogeant-geant-geant l'immensité. (bis)

— 11 —
O sainte Vierge, ô ma patronne, (bis)
Cria le pau-pau-pauvre infortuné. (bis)

— 13 —
Au même instant un grand miracle (bis)
Pour l'enfant fut, fut réalisé. (bis)

— 15 —
On les prit, on les mit à frire, (bis)
Le jeune mous-mous-mousse fut sauvé. (bis)

— 2 —
Il entreprit un long voyage (bis)
Sur la mer Mé-Mé-Méditerranée. (bis)

— 3 —
Au bout de cinq ou six semaines (bis)
Les vivres vin-vin-vinrent à manquer. (bis)

— 4 —
On tira z'à la courte paille (bis)
Pour savoir qui, qui, qui, serait mangé. (bis)

— 5 —
Le sort tomba sur le plus jeune (bis)
C'est donc lui qui, fut désigné. (bis)

— 6 —
On cherche alors à quelle sauce (bis)
Le pauvre enfant-fant-fant serait mangé. (bis)

— 8 —
Pendant qu'ainsi l'on délibère (bis)
Il monta sur, sur, sur, le grand hunier. (bis)

— 10 —
Mais regardant la mer entière, (bis)
Il vit des flots, flots, flots, de tous côtés. (bis)

— 12 —
Si j'ai péché vite pardonne, (bis)
Empêche-les-les-les de me manger. (bis)

— 14 —
Des p'tits poissons dans le navire (bis)
Sautèrent par, par, par millions. (bis)

— 16 —
Si cette histoire vous amuse, (bis)
Je vais vous la, la, recommencer. (bis)

grâce à un tel labour si la culture y est possible. De plus, sur tout terrain, on peut par ce labour, augmenter artificiellement la couche de terre cultivable et aussi introduire la culture des plantes-racines où celle-ci autrement serait impossible.

15. — Quels sont les inconvénients du labour en billons ?

De sérieux inconvénients s'opposent à la pratique de ce labour. Les principaux sont :

- 1o de permettre à l'eau d'entraîner avec elle les engrais dans les raies d'écoulement.
- 2o de rendre impossible l'emploi des machines agricoles, telles que faucheuses, moissonneuses, etc.
- 3o d'empêcher les semences de s'y répartir également sur le terrain.
- 4o d'offrir aux plants un sol inégal en fraîcheur, d'où s'ensuit l'inégalité dans la végétation.

16. — Qu'est-ce qui détermine la profondeur des labours ?

- 1o la nature du sol.
- 2o la culture que l'on se propose d'y faire.

17. — Quand faire un labour profond ?

Le labour profond appelé aussi labour de défoncement doit être exécuté lorsque l'on désire ameublir le sous-sol et permettre ainsi aux racines des plantes de puiser dans plus de terrain.

18. — A quoi doit prendre garde celui qui exécute un labour profond ?

Le sous-sol ainsi ameubli pouvant être de bonne ou de mauvaise qualité, dans le premier cas, il y a avantage à mélanger sous-sol et sol par un labour; mais dans le second cas, il est préférable de le laisser en place, en l'ameublissant seulement avec la fouilleuse. Si toutefois on désire utiliser ce sous-sol pour augmenter la couche de terre cultivable, on doit ne le faire que petit à petit, 1 pouce tous les quatre ans jusqu'à profondeur de 18 pouces.

19. — Qu'est-ce que le labour moyen ?

Le labour moyen, appelé aussi labour ordinaire, consiste à ameublir la couche de terre arable dans toute son épaisseur; on lui donne de 6 à 8 pouces de profondeur.

20. — Qu'entend-on par labours superficiels ?

On désigne ainsi le labour qui n'atteint que 4 pouces de profondeur. Il sert à enfouir les engrais, à déchaumer, etc.

21. — Quelle est la meilleure époque pour les labours ?

Sous notre climat, plusieurs raisons militent en faveur des labours d'automne. Voici les principales :
1o les terres se pulvérisent et s'améliorent sous l'action des gelées de l'hiver.

(Suite à la page 665)

Concours de photographies de l'Oiseau Bleu

L'Oiseau bleu a institué au commencement des vacances un concours de photographies pour ses jeunes lecteurs. Les privilégiés ont passé ces semaines de repos à la campagne, les autres ont dû rester à la ville, mais tous pouvaient prendre part à ce concours.

Il était divisé en trois sections:
1) monuments historiques;
2) scènes champêtres;
3) paysages.

CONDITIONS DU CONCOURS

La livraison de juin-juillet fixait les conditions du concours:

1o — Les lecteurs de l'Oiseau bleu ont jusqu'au 15 septembre prochain pour faire parvenir leurs meilleures photographies au Directeur de la revue.

2o — Toute photographie doit porter au verso :

- a) le nom et l'adresse du concurrent;
- b) la date et le lieu où elle a été prise;
- c) le sujet qu'elle représente.

3o — Tout concurrent peut soumettre autant de photographies qu'il lui plaît, pourvu qu'il les ait prises entre le 1er juin et le 1er septembre 1931.

4o — Tout abonné ou lecteur de l'Oiseau bleu, tant des Etats-Unis que du Canada, peut s'inscrire comme concurrent.

5o — L'Oiseau bleu d'octobre 1931 publiera le résultat du concours et reproduira quelques photographies primées.

DOUZE PRIX AUX GAGNANTS

Une somme de \$15.00 sera distribuée aux gagnants; plusieurs autres prix récompenseront aussi l'effort des concurrents.

L'Oiseau bleu de juin-juillet a publié un coupon qui donne le droit de participer à ce concours de photographies. Celui d'août-septembre en publiera un autre: 5 sous le numéro. Abonnez-vous à l'Oiseau bleu, revue illustrée pour la jeunesse. Abonnement: 50 sous par année.

Adressez toute communication et photographies au Directeur de l'Oiseau bleu, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

Le feuilleton de "La Terre de Chez Nous"

LA FORCE DE VAINCRE

(par Edmond Coz)

No 13

RESUME DES FEUILLETONS PRECEDENTS

Jean Dorloy, aime la terre, il est bon, il croit en Dieu, le premier malheur qui l'a frappé est la perte de son père.
La mère, jeune, s'est remariée avec un de ces hobereaux de campagne, Lambert Boisseul.
Quatre enfants naquirent de ce second mariage, la mère de Jean mourut à la naissance de deux jumeaux. Jean faisait alors son service militaire et par reconnaissance pour l'homme qui avait retiré sa mère de la servitude et qui l'avait sincèrement aimée, à sa manière, il décida de revenir près de son beau-père.
Malheureusement les deux aînés, du premier mariage de Boisseul, attirés par le mirage des villes et le miroitement factice de la vie des villes, abandonnèrent la terre, laissant le fardeau sur les épaules de Jean.
L'humeur acariâtre de son beau-père, les mesquineries d'une vieille servante, le faisaient souffrir, on lui faisait sentir qu'il était un intrus dans la maison.
Son courage était soutenu par le vieux curé de la paroisse qui l'exhortait à continuer ce que lui-même considérait comme un devoir sacré. Il avait trouvé en l'institutrice laïque de l'endroit, Lisa Miley, une aide précieuse.
Un jour, Boisseul reçut de son fils Marc parti pour Paris, une lettre lui demandant mille francs, afin de lui éviter des ennuis fâcheux. Boisseul chargea Jean de porter cette somme au fils, déserteur du sol.
Le jour de son départ, Lisa Miley, recevait chez elle, deux sœurs de charité, Jean arrive à Paris pour trouver Marc qui lui fait mauvais accueil.
Pendant ce temps, Périgot essayait de créer des ennuis à l'institutrice qui avait recueilli les deux religieuses et avait le maire de bien surveiller l'école.
Des fermentations de révolte se développent parmi la jeunesse, Dorloy travaille à les apaiser.

Mais peut-être pourrait-elle lui demander de venir à son secours. Elle se rappela son nom et l'interpella :

— Monsieur Périgot ! Voulez-vous m'aider ? Je ne peux pas ouvrir. Soudain Périgot s'était retourné vers elle, en disant d'une voix brusque :

— Comment une petite fille comme vous court-elle dehors, à cette heure-ci ? Votre père est malade, vous allez l'inquiéter. Votre frère ne vous pardonnera jamais ce que vous avez fait là ! Ne jamais pardonner ! Jean disait que lorsqu'on regrette bien ses fautes, Dieu les pardonne toujours. Celui-ci en savait-il donc plus que Jean ?

Périgot avait ajouté :

— Vous ne pourrez pas rentrer ! On ne vous entendra pas crier de la maison.

Et en même temps il secouait en vain la grille.

Alors elle s'était laissée tomber sur l'herbe en sanglotant.

Et, d'une voix si méchante, il avait repris :

— Vous allez grelotter là toute la nuit. De mauvaises gens et de mauvaises bêtes vous feront du mal, et demain votre père et votre frère vous chasseront...

Les paroles tintaient encore dans ses oreilles, et si ses mains n'avaient pas été jointes très fort, dans une crispation, elle les eût détachées l'une de l'autre pour se boucher les oreilles.

Elle se souvenait avoir crié au milieu de son désespoir :

— Je vais aller chez Mlle Miley ! Elle viendra à mon secours, on me retrouvera chez elle !

Et Périgot avait dit :

— Elle aussi vous grondera et vous repoussera...

Et il avait ajouté très bas :

— Vous savez bien qu'il n'y a pas de chance à l'école pour qu'elle vous recueille cette nuit...

La voie était toute changée. Marthe était moins effrayée, car cet homme la questionnait maintenant presque avec douceur.

Il parlait de Mlle Miley, des deux autres dames; il savait que Marthe apprenait à coudre avec l'une d'elles. Et à causer ainsi elle ne trouvait plus l'aventure si terrible. Bien sûr, M. Périgot découvrirait un moyen de la faire rentrer. Mais pourquoi voulait-il savoir ce qu'il y avait dans la chambre de la vieille Mme Rose et quel nom lui donnait l'institutrice quand elle lui adressait la parole ?

Elle s'était tue, se demandant si c'était bien de raconter tout cela. Mais alors Périgot était

devenu le terrible homme de tout à l'heure. Il l'avait aperçue de nouveau, puis soudain avait promis de la faire rentrer si elle répondait à ses questions.

Alors elle avait dit que Mlle Lisa appelait la vieille dame "ma Soeur", ce qui l'avait étonnée, et Mlle Lucie et Mme Rose l'appelaient "Lisa" tout court.

Elle était allée dans la chambre de Mme Rose. Il y avait au-dessus du lit un crucifix comme celui de l'église, bien plus petit, et deux chapelets noirs très longs, puis des images comme celles qui étaient aussi dans l'église, et sur la table des livres couverts d'étoffe noire. Elle avait vu Mlle Lucia prendre un de ces volumes, l'ouvrir et lire dedans. Elle remuait les lèvres sans qu'on l'entendit.

L'espérance de rentrer dans l'enclos agissait sur Marthe bien plus que les menaces et la faisait parler d'abondance.

Périgot lui avait enjoint de ne jamais dire qu'il l'avait rencontrée, parce qu'il la ferait châtier sévèrement par son père, et que Mlle Miley ne voudrait plus lui donner de leçons. Puis, la guidant par la main, il l'avait menée jusqu'à un pan de mur un peu éboulé; avec la pointe ferrée de sa canne, il avait agrandi la brèche, et, la hissant à bout de bras, lui avait recommandé de rentrer vite et de ne jamais prononcer son nom.

Elle n'était pas "rentrée vite", la pauvre, car elle s'était heurtée aux pierres éboulées. Son vêtement s'était accroché dans les ronces. Puis elle tremblait si fort ! Il faisait si noir !

Et c'était pendant cette marche, qui lui avait semblé bien longue, qu'elle avait compris avoir fait une vilaine promesse. Qu'allait-il arriver de tous ces bavardages ? N'allait-on pas faire de la peine à Mlle Lisa, à sa soeur, à la pauvre vieille dame Rose, qui paraissait si malade ?

Et, s'étant glissée dans la maison, tout doucement pour ne pas être aperçue, elle s'était réfugiée dans sa chambre.

Elle avait eu tant de chagrin lorsque Jean l'avait appelée si fort et qu'il avait eu l'air fâché ! A présent, elle se remettait à pleurer en pensant combien il avait été bon, toujours si bon.

Et ce fut ainsi qu'elle s'endormit en soupirant.

XIII

Le Dr Lestral s'était légèrement blessé à la main, et depuis une semaine avait fait venir un chauffeur. Ce jour-là, il suivait

la route de Vandreville à Saint-Mersey et jouissait de son far niente en parcourant une revue scientifique.

Il se rendait chez les Darbeillan, vieilles relations de sa famille et de lui-même, qu'une fortune très grande et un titre de comte classaient parmi les plus brillants châtelains. Il comptait finir sa journée avec eux, hésitant encore s'il accepterait ou refuserait l'invitation à dîner qu'il pressentait.

Il ne trouverait là aucun écho aux pensées qui lui venaient à propos de certaines choses et de certains sujets qu'il définissait encore d'une manière imprécise, au milieu du flottement actuel de son esprit.

Le ménage présentait une surface à peu près unie, mais Lestral en connaissait les inégalités. Le sens de la vie manquait en pratique à l'un, en théorie à l'autre.

Le comte Darbeillan était un "fort honnête homme", si on atténuait un peu la valeur que ces trois mots impliquaient au grand siècle, mais la faiblesse de son caractère laissait ses convictions à l'atteinte du souffle qui passe.

Or, le souffle qui passait le plus souvent, c'était celui qui avait traversé l'atmosphère de préjugés étroits et d'absurde vanité dans lesquels vivait sa femme, laquelle lui imposait la supériorité qu'elle s'attribuait sur lui, quand, en réalité, le médiocre personnage en qui elle l'avait transformé valait mieux qu'elle-même.

Fille de gens devenus subitement trop riches pour ne pas avoir été grisés par la fortune acquise, elle s'illusionnait sur sa situation comme sur ses vertus chrétiennes. Dans toute manifestation religieuse, elle cherchait à faire parler d'elle et ne souffrait pas que l'on ignorât la moindre de ses générosités.

Dépourvue de distinction native, elle s'attachait au snobisme, à la mode, à l'ostentation et en gâtait des actes qui eussent pu être excellents.

Lestral ne pouvait passer dix minutes avec elle sans qu'une dispute éclatât entre eux.

Aujourd'hui, Olivier ne se sentait pas d'humeur combative. Il avait posé sa revue près de lui et s'énervait de son inaction.

Un choc, un bruit sec le firent bondir.

Un pneu venait d'éclater.

La panne !...

— Ah ! si j'avais été au volant ! s'écria le docteur.

Il mit pied à terre, essaya d'aider le chauffeur à réparer l'accident, mais, gêné par son bras en écharpe, il y renonça et marcha de long en large.

Au loin se dessinait une silhouette étroite et courte, surmontée d'un large chapeau.

Lestral fit quelques pas en avant et salua le curé.

— Quel vigoureux marcheur vous êtes, Monsieur le Curé dit-il.

La poignée de main échangée était franche.

— Voulez-vous que je vous conduise en auto là où vous allez ? demanda Lestral.

— Je vais à Saint-Mersey.

— Moi aussi. Ce sera la première fois que nous nous trouvons ensemble chez un homme bien portant ! Mais vous n'avez pas entrepris une si longue course sans escompter un miracle ?

— Je n'escomptais aucun fait surnaturel, mais le simple passage d'une charette menée par un de mes paroissiens.

— Voulez-vous bien troquer la charrette contre mon auto ? Voulez-vous en même temps m'adopter comme paroissien ?

— Je ne vous adopterai pas !

Un père n'adopte pas son propre fils...

Le sourire un peu railleur qui avait plissé les lèvres de Lestral disparut soudain.

Une émotion profonde lui était venue. Et parce qu'elle était très profonde il ne voulait rien en laisser voir.

— L'accident est réparé, dit-il, la voix brève. Voulez-vous monter, Monsieur le Curé ? Vous voyez, je me paye le luxe d'un chauffeur. Ordinairement, je pratique la sainte pauvreté en chauffant moi-même.

Quand le prêtre et le docteur furent assis l'un près de l'autre, l'automobile démarra.

Un peu de gêne régna d'abord. Fidèle à son plan, le curé évitait toute discussion, et ces deux hommes, qui auraient pu se communiquer tant d'idées, s'en tintrent aux petits faits de chaque jour de la chronique locale qui pouvaient leur offrir un point de contact.

Lorsqu'ils entrèrent ensemble dans le salon de Saint-Mersey, la comtesse marqua une surprise très vive.

— Le docteur agit comme le bon Samaritain, Madamé, expliqua le vieux prêtre. Je n'ai pas été attaqué par les voleurs, je m'empresse de vous le dire, mais M. Lestral m'a recueilli sur la route pour m'amener ici !

— Il a bien fait. Nous sommes si loin de Vandreville...

La voix était banale autant que les paroles, et cependant le curé comprit ce que Lestral ne devina pas. Vandreville était beaucoup plus loin de Saint-Mersey pour l'automobile des Darbeillan que Saint-Mersey n'était loin de Vandreville pour les vieilles jambes du curé.

L'esprit de la comtesse était bien plus loin encore de sa paroisse pauvre. Les interrogations qu'elle posait dénotaient plutôt la politesse qu'un intérêt véritable, et quand elle entraînait plus avant dans le sujet qui tenait tant au cœur du prêtre, c'était pour submerger les modestes demandes qui lui étaient adressées sous le flot d'explications concernant les œuvres de Paris qu'il "fallait imiter".

Lestral examinait à la dérobée la physionomie du comte. Une souffrance y passait, avec une expression de lassitude. Ne se reprochait-il pas une faiblesse confinante à la lâcheté ? L'abdication de son autorité d'époux tout au moins de son droit de conseil, qui, en l'annihilant, le menait à se dérober aux devoirs du grand propriétaire terrien envers ces autres terriens avec lesquels il eût dû vivre en union "pour le mieux et pour le pire".

Un point de suspension dans le monologue permit enfin au curé de dire :

— Nous ne pouvons, Madame prendre modèle sur une des plus riches paroisses de Paris ?

— Et l'unité, Monsieur le Curé ?

— L'unité demeure, Madame ! Quand la charité prend des formes différentes, suivant les nécessités auxquelles elle doit répondre, elle conserve son caractère unique.

Alors le pasteur implora de nouveau, doucement, avec les tristesses affaiblies de l'âge, les secours qui mettraient sa paroisse au niveau des paroisses voisines, plus soutenues... Et le cœur de l'apôtre tout entier se révélait dans la lutte contre la sécheresse de l'âme.

Bientôt la voix de la comtesse résonna seule.

Le curé ne demandait plus rien à cette ostentation qui se refusait à la bienfaisance obscure et qui lui imposait la plus dure des souffrances intimes, celle qui vient à vous au travers des souffrances d'autrui.

Et cependant ce n'était pas le dénier matériel de l'aumône, car la main fine, couverte de bagues, déposa dans la main tremblante et ridée du prêtre un billet de banque. Mais c'était le refus de collaborer aux œuvres à naître aux œuvres de prévoyance sociale pour lesquelles il faut dépasser la marche de l'adversaire. Et c'était pour cela que le papier bleu brûlait les pauvres doigts osseux.

Le comte se leva brusquement. Lestral espérait qu'il allait manifester sa volonté. Mais, saisi peut-être par la crainte d'en trop dire, Darbeillan retomba en vaincu, parce qu'il ne s'était jamais préparé au choc qui se produisait entre sa conscience de chrétien et la longue faille de sa volonté, qui avait donné barre sur lui à toutes les exigences de sa femme.

Le curé remerciait. La voix blanche, le front courbé sous la déception, il quitta son fauteuil, et son buste parut plus affaissé que lorsqu'il était à demi ployé sur son siège.

Le docteur fut debout en même temps que lui.

— Vous partez déjà ? s'écria Mme Darbeillan.

— Je reconduis M. le curé chez lui.

Lestral appuyait sur chaque mot avec une déférence marquée pour le vieux prêtre.

Le comte s'empourprait tandis qu'un mouvement nerveux rabattait ses paupières, mais il gardait le silence.

— C'est très bien, ce que vous faites là, docteur, répéta Mme Darbeillan. Mais nous regrettons de ne pas vous garder plus longtemps... Nous irons vous demander une tasse de thé en allant à Vandreville rendre la visite de M. le curé.

Un adieu correct et froid et ce fut tout.

Remonté en auto, le docteur attendit que le prêtre parlât. Et les mots furent longs, bien longs à venir, et tombaient découragés des lèvres frémissantes.

XIV

Dorloy, voulant soustraire sa petite sœur à toute brusquerie, ferma les yeux. Ayant ainsi éparpillé toute inquiétude à son beau-père, il ne voulait pas que l'enfant parût avec la mine décomposée de la veille.

(A suivre)



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 22 septembre 1931, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soumissionnaire, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un édifice public, Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, ou auprès de l'Intendant, 150 rue Saint-Paul, ouest, Montréal, P. Q., du Comité des Travaux publics, des douanes, Québec, P. Q., et au bureau de poste, Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie d'achat de fer Canadien-National, ou des bons de la Compagnie d'achat de fer Canadien-National, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) et fournir un chèque de banque accepté au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 31 août 1931.

AU SERVICE DE L'HORTICULTURE

RECOMMANDATIONS DE M. G. BILLAULT, INSPECTEUR EN CHEF

Pour l'an prochain

Aucun travail ne donne plus de soucis et d'embarras aux jardiniers maraîchers que les sarclages.

C'est tout un problème pour un grand nombre, et c'est une simplicité pour quelques-uns. Il y a des cultivateurs, chez qui l'item des sarclages mange une partie des bénéfices, et d'autres, chez qui les mêmes travaux ne coûtent presque rien, et chose curieuse, c'est justement là où le travail coûte le plus de dépenses, qu'il donne le moins de résultats.

D'où provient cette différence? De la méthode à accomplir le travail et rien de plus!

Ce sont toujours les plantes-racines telles que : carottes, betteraves, panais, salsifis, oignons, qui demandent le plus de sarclages, le plus de propreté dans les cultures. Il faut donc choisir et préparer le terrain en conséquence. C'est justement le bon temps d'y penser, et il y en a qui ont déjà commencé.

Les récoltes hâtives, comme celles de choux, pommes de terre, fèves, petits pois, etc., sont terminées.

Après la récolte, rien n'est plus facile que de nettoyer le terrain, d'enlever les mauvaises herbes, les tiges ou débris de légumes. Sitôt ce travail fait, on peut enfouir par un bon labour, une bonne couche d'engrais bien pourri; 8 à 10 tonnes à l'arpent.

D'ici l'automne, quelques bons coups de herse hâteront la germination et la destruction des mauvaises herbes, et le terrain se trouvera pas mal préparé pour les cultures citées plus haut.

Au printemps, un bon labour et hersage suffiront pour mettre la terre en parfaite condition pour recevoir les semences.

Les hersages faits à la fin d'août, en septembre et même en octobre, auront pas mal nettoyé le terrain et coûteront certainement moins de dépenses que ceux faits en juin ou juillet, l'année prochaine, et si cette méthode est suivie plusieurs années de suite, l'item des sarclages se trouvera réduit dans de grandes proportions, et les revenus augmentés d'autant.

De M. Lucien Graton, instructeur (Montréal — banlieue)

Champignons

Pour ceux qui veulent faire des champignons en cave, c'est le temps de vous préparer, car l'automne est la meilleure saison pour cela.

Choisissez une place où vous pouvez maintenir le degré nécessaire de température et d'humidité uniformément; pas de changement brusque de température ou insuffisance de ventilation.

Les locaux destinés à cette fin, doivent être très propres, passez à la chaux les murs et nettoyez bien la surface, avant de commencer. Le fumier doit être choisi. Pas de fumier qui contient de la ripe ou du foïn, qui soit resté longtemps dehors exposé aux intempéries, ou contenant trop ou pas assez de paille; du fumier frais d'écurie est celui qui donne de meilleurs résultats.

quand il a été bien préparé. Pour en obtenir, nettoyez bien les stalles tous les jours; empliez votre fumier sous un abri en des tas de quatre pieds de haut; laissez fermenter sans toucher pendant six jours, puis retournez tous les quatre jours; enlevez à chaque opération la paille longue qui reste sur la fourche.

Il ne faut pas que le fumier devienne sec ou trop humide, ni qu'il se mette en motte, devenant ainsi impossible à briser. Si le fumier est trop sec, humectez-le avec un peu d'eau; si au contraire, il est trop humide, retournez-le plusieurs fois de suite. Evitez de l'exposer à la gelée ou à une trop grande chaleur.

Quand le fumier sec brûle, il prend une teinte grise.

Normalement, il a une couleur brun-chocolat et presque pas d'odeur. Le fumier mouillé cesse de fermenter, mais revient quand l'humidité a été réduite au point normal; cependant, il ne reprend parfois sa fermentation, que quand il a été transporté dans les couches. Lorsque votre fumier est de belle couleur brune écaillée, de température modérée — 100 à 130 — pendant deux ou trois jours, alors il est bon à transporter dans les couches.

Les couches sont arrangées en rayons le long des côtés des murs, et peuvent avoir chacune trois pieds de large, plus ou moins; les planchers en terre ont l'avantage sur ceux en ciment ou en brique, car on peut en régler l'humidité plus facilement. Il serait bon de mettre à ces dernières un dessous en planches.

Votre place préparée, transportez votre fumier fermenté; étalez-en une couche de trois pouces d'épaisseur, tout en évitant qu'il y ait des mottes.

Alors avec une brique, tassez doucement pour former une masse compacte, puis une autre couche avec les mêmes procédés, jusqu'à ce que vous ayez environ dix pouces de profondeur. Maintenez votre fumier toujours humide; s'il est trop sec, arrosez-le fréquemment avec de l'eau tiède. A ce moment, la température de vos couches doit augmenter, sinon il est à craindre que vous ayez manqué en quelque chose. Alors, il convient d'en rechercher la cause; ouvrez la couche avec la fourche; laissez-la ainsi pendant vingt-quatre heures, si elle est trop humide; si elle est trop sèche, mouillez-la, puis tassez bien. De cette façon on arrivera à ranimer la chaleur. Mettez le thermomètre et s'il marque 65 degrés, on peut planter.

On insère des fragments de brique à champignons ou de petits morceaux de blanc de culture pure, à une profondeur d'un pouce sur toute la surface de la couche, neuf pouces d'écartement en tous sens; ces fragments doivent avoir la grosseur d'une pièce de 50 sous et un demi-pouce d'épaisseur.

Après avoir placé ces fragments, aplanissez le dessus de la couche, tassez encore une fois et laissez huit jours, sans la déranger. A ce moment, si vous avez réussi, on voit sortir des filaments blancs, fermes, assez forts; ne pas confondre avec la moisissure du blanc mort qui est fine, plumeuse.

Si le blanc a poussé, pendant plusieurs jours, recouvrez vos couches d'un pouce d'épaisseur d'un bon terreau de jardin bien sain. Ne tassez pas cette couche de terreau de surface.

Les champignons doivent apparaître au bout de six à huit semaines, si l'on a réussi. Après leur apparition, arrosez plus souvent mais toujours en petite quantité seulement; évitez les changements de température; c'est là le point le plus essentiel au succès. Mettez un thermomètre et maintenez votre cave entre 50 et 60° Far. Une bonne couche rapporte pendant deux mois au moins, quatre au plus. Après récolte, enlevez votre fumier et servez-vous en pour le jardin.

De M. Frs Pétraz, instructeur (Montréal — Vaudreuil — Hull)

Potager

La sécheresse persistant, il faut y continuer les arrosages, tel qu'indiqué la semaine précé-

dente.

Tout, absolument tout a le plus grand besoin d'eau.

Petits fruits

En terrain sablonneux, les fraisiers courent les plus grands risques de périr par la sécheresse: les arroser si possible.

Ornementation

Préparer le sol pour la plantation des oignons à fleurs: tulipes, jacinthes, etc., le faire d'une façon parfaite en y incorporant du fumier gras bien décomposé. Arroser fleurs et gazon.

Repiquer les pensées, myosotis, pâquerettes, et les ombrer pendant quelques jours.

Continuer la plantation des pivoines, iris.

Récolter les graines de fleurs au fur et à mesure que les cosse mûrissent. Ne pas les en séparer de suite, mais les mettre à sécher à l'ombre et à l'air; ne le faire que lorsque la dessiccation sera complète, la germination en sera meilleure.

Bien étiqueter.

De M. Lionel Bégin, instructeur (Lévis — Sherbrooke)

Mauvaises herbes

Il y a encore des jardins qui sont remplis de mauvaises herbes rendues à maturité; ne tardez pas de les arracher, et prenez bien soin de les sortir du jardin, avant qu'elles ne se flétrissent, car elles perdent leurs graines.

Expositions

N'apportez aux expositions que des produits exempts de piqûres d'insectes, de ravages par les maladies, etc. Conformez-vous aux exigences du programme, quel qu'il soit. Tâchez d'avoir la plus grande uniformité en couleur, en grosseur et en maturité.

Jachère

Disquez et hersez votre labour d'été, de manière à détruire toutes les racines et les mauvaises herbes qui voudraient s'y développer.

Ceux qui n'ont pas encore arraché les oignons provenant de la plantation d'oignons, doivent le faire sans tarder avant que ces oignons commencent une deuxième croissance.

De M. L.-P. Desrosiers, instructeur, re: pommes de terre. (Drummond — Wolfe — Bagot — St-Hyacinthe)

La récolte des pommes de terre s'annonce ici abondante et de bonne qualité. Cependant, la sécheresse fait un peu tort là où le terrain est très sablonneux. Une température plus fraîche a favorisé la lutte contre la brûlure, depuis quelques jours.

Tous les champs non arrosés à la bouillie bordelaise sont échaudés depuis assez longtemps, de même que ceux qui ne furent arrosés qu'à la main, ou avec des arrosoirs à faible pression. Ce qui démontre, une fois de plus, l'impossibilité de contrôler la maladie, dans la région, sans des machines à haute pression.

Quelques cultivateurs ont commencé l'arrachage et je remarque que plusieurs, s'ils prennent beaucoup de précautions pour ne pas meurtrir leurs tubercules, négligent cependant de laisser suffisamment sécher leurs pommes de terre, avant de les empocher. Celles-ci incomplètement mûries, auront une très mauvaise apparence, due à une couleur plus foncée de la pelure.

Producteurs, soyez plus circonspects: vous ne le serez jamais trop pour la mise sur le marché.

Prenez garde aux machines qui brisent les pommes de terre en les arrachant.

Les tubercules ne doivent pas rester exposés au soleil plus longtemps qu'il ne convient pour un bon séchage.

Nous avons, l'an dernier, subi de grandes pertes, à cause des pommes de terre verdies à la lumière.

Ne négligez pas le hersage de votre champ en jachère.

Et puis qu'il vous faut, pour vos cultures sarclées, du vieux fu-

mier à chaque automne, pour quoi ne pas profiter de l'octroi sur les remises à fumier, et vous en bâtir une dès cet automne?

Si depuis trois ans, les rendements furent quintuplés, dans la région, en ce qui concerne la pomme de terre, par une bonne méthode de production, ne croyez-vous pas que l'aide des agronomes peut vous amener à augmenter considérablement la production générale de votre ferme?

Essayez et vous verrez.

De M. Conrad Turcot, inspecteur en chef, re: tabac.

Le séchage du tabac doit se faire très lentement au début de la période de dessiccation, particulièrement cette année, à cause de la haute température qui prédomine sans cesse. De cette façon, les feuilles prendront un jaunissement pratiquement parfait et sécheront uniformément. Une récolte de tabac séchée trop rapidement donne un produit de qualité inférieure; elle produit une feuille aux couleurs variées et manquant de "corps" et de force; en sorte que c'est une feuille qui pêche presque à l'excès au point de vue de la souplesse et de l'élasticité, pour l'industrie du tabac à pipe, aussi bien que pour celle de l'enveloppe et de la filasse à cigares.

Il convient de tenir constamment les séchoirs fermés le jour, par les journées de beau temps et de les ouvrir la nuit. Au fur et à mesure que la période de dessiccation avance, on active de plus en plus l'aération des séchoirs, en ouvrant les ventilateurs du toit, le jour comme la nuit.

Lorsque la pointe et le bord des feuilles ont pris une teinte brunâtre, on ouvre davantage les séchoirs, principalement par les journées chaudes et humides. Toutefois, par un grand vent, il faut nécessairement tenir les ouvertures fermées du côté d'où il souffle, afin d'éviter que les feuilles ne se brisent et que le séchage ne soit trop intense.

De M. R.-D. Cartier, instructeur, re: tabac. — S.C.A. District de Joliette.

Le séchage des tabacs est un processus vital.

Le premier stage du séchage consiste à obtenir une bonne couleur jaune. Pour ce faire, commencez-le lentement. Température 70 degrés et plus Far. Humidité 85%. Si la température est exceptionnellement sèche, fermez les ventilateurs pendant le jour, et ouvrez-les durant la nuit. Effectuez plutôt rapidement le second stage du séchage, qui est le brunissement de la feuille, en ventilant abondamment. Ne laissez pas abimer les feuilles par les grands vents. Fermez les ouvertures qui y font face.

Le séchage étant terminé, laissez votre séchoir clos, jusqu'à l'écotage. L'ouverture des ventilateurs s'impose pour fin d'assouplissement du tabac, en vue de l'effeuillage.

CONSEILS DE SEPTEMBRE

(Suite de la page 663)

20 les travaux du printemps s'exécutent plus vite. Surtout il ne faut pas labourer en des terres fortes et compactes quand elles sont humides, car la terre adhère à la charrue et le travail est rendu difficile — de plus, en séchant, les bandes deviennent dures et offrent une trop grande résistance à la herse.

11 — LE HERSAGE ET LE ROULAGE

22. — Qu'est-ce que le hersage?

Le hersage consiste à pulvériser la couche superficielle du sol labouré, facilitant ainsi un chemin aux racines qui y puisent leur nourriture. On emploie la herse en grande culture et le râteau en jardinage.

23. — Quels sont les effets du roulage?

Il brise les mottes qui ont résisté à la herse; tasse les terrains trop légers, égalise le sol après les semis, aide la végétation en établissant un contact intime des grains et au sol, et rend plus facile les travaux de la récolte exécutés à la machine. On se sert d'un rouleau, soit à bras soit à cheval, selon l'étendue du terrain à rouler.

Faites usage du

Gros sel Allemand Universal Brand

en toute occasion. Sa blancheur, sa richesse et sa pureté en font un produit sans pareil.



CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 25 septembre 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 18 fois par semaine sur la route entre SAINTE-ELIZABETH et LA STATION DU CHEMIN DE FER (C. N.) à commencer le 1er janvier 1932 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de SAINTE-ELIZABETH, P. Q., et au bureau de l'Administrateur du district où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de district, Montréal, le 14 août 1931.

J. TAYLOR,

Administrateur de District.



CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 2 octobre 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine sur la route rurale No. 3 de RIGAUD, via les bureaux de poste de Mount Oscar et Saint-Rédempteur, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur les conditions du contrat projeté peuvent être consultés aux bureaux de poste de RIGAUD, MOUNT OSCAR et SAINT-REDEMPTEUR et au bureau de l'Administrateur de district où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de district,

Montréal, 20 août 1931.

J. TAYLOR,

Administrateur de district.

Pour rire

Deux fins buveurs sont à table. Le garçon de service apporte une fiole couverte de poussière et de toiles d'araignée. On déguste ce vieux vin en cherchant son âge. La bouteille se vide.

— Cette fiole a au moins quinze ans, dit le premier.

— Ah ! dit l'autre avec un soupir, elle est bien petite pour son âge !

Une attention spéciale est donnée aux commandes de groupes.

Seule Meunerie du genre dans Québec

Tancredé Avard

34-36, rue Henderson, Qué.

EMPLOYEZ LES RATIONS BALANCEES POUR TOUS LES BESOINS DE LA FERME

AVARD

Particulièrement nos rations spéciales pour les vaches laitières, préparées avec les meilleurs ingrédients et mélangées dans mon moulin, dans le but d'augmenter la production du lait, de diminuer le coût d'alimentation, et d'augmenter les bénéfices. Toutes ces moulées sont manufacturées selon des formules fournies par les experts du gouvernement.



Le comptable de M. B. ... riche financier, est accusé de vol et traduit en cour de police.

Le juge l'interroge :
— Prévenu, quelle est votre profession ?
— Homme de confiance !

Deux Normands étaient à table.

L'un, en dinant, trouva certaines asperges fort à son goût et pour empêcher l'autre d'en manger :

— Mon cher, lui dit-il, tu racontes telle chose d'une façon dont tout le monde ne tombe pas d'accord.

— Ah ! dit l'autre, c'est pourtant la vérité.

— Redis-la moi donc !

Notre homme se met à conter ... et lui à manger les asperges.

— Mon cher, en voilà assez ; toutes les asperges sont mangées !

Le maître. — Où se trouve le pôle Nord ?

Le grand. — Sais pas, m'sieu.

Le maître. — Vous ne savez pas où le pôle Nord se trouve ? N'êtes-vous pas honteux de votre ignorance ?

Le grand. — Mais, m'sieu, Nansen lui-même n'a pu le trouver.

Napoléon n'était qu'un imbécile !

— Oh ! oh !

— Pendant qu'il rédigeait le décret de Moscou, est-ce qu'il n'aurait pas pu fixer une limite à la hauteur des chapeaux au théâtre.

— La pluie est imminente, le ciel se couvre.

— En effet, le ciel se donne des airs de grand d'Espagne.

— Que voulez-vous dire ?

— Puisqu'il se couvre devant la reine !

On parlait devant la petite Hélène, jeune personne de huit ans, d'un explorateur parti à la découverte de pays inconnus.

— Eh bien ! c'est du joli ! fit-elle.

— Comment ! mademoiselle lui dit son père, vous avez une opinion sur cette question ?

— Bien sûr, répliqua la fillette ; si ce monsieur découvre de nouveaux pays, ça augmentera la géographie que j'ai à apprendre, et il y en a pourtant assez !

Propos de belle-mère :

— C'est votre gendre, ce grand monsieur à favoris blancs qui traverse le salon ! Il est très bien ...

— Pas avec moi ! ...

Bonheur conjugal et maternel.
Madame Conseil. — Mon Dieu ! ma chère enfant, quelle mine désespérée vous avez ! Qu'y a-t-il donc ?

Madame Letrembleur. — Ce qu'il y a ! Il y en a assez je pense ; oui il y en a assez pour mener une femme au tombeau à force de chagrin. Quand Jean est endormi, il ronfle ; quand il ronfle, il éveille bébé. Quand bébé s'éveille, il crie. Quand il crie, il éveille Jean. Quand Jean est réveillé, il se met à jurer, et à eux deux, ils me font une vie comme personne ne pourrait la supporter.

La proéminence au bas du derrière de la tête indique l'amour filial, expliquait un savant. Maintenant vous observerez, continua-t-il, palpant la tête de l'enfant sur l'estrade, que cette proéminence chez le sujet est excessivement développée. Elle indique que cet enfant aime et révère ses parents à un degré extraordinaire. N'est-ce pas mon ami ?

— Non.

— Quoi ! Vous n'aimez pas vos parents ?

— Je chéris ma mère, reprit l'enfant. Mais je n'ai pas grand amour pour papa, cette bosse que vous palpez, c'est lui qui me l'a faite, l'autre soir, avec une baguette.

Un de nos gros industriels blâme son fils, élève de l'Ecole des Beaux-arts, d'avoir embrassé la carrière artistique.

— Mais, papa, la peinture, c'est si beau !

— Mon fils, répliqua sentencieusement le commerçant, c'est une carrière où tu en verras de toutes les couleurs.

Un enfant agité

"Le Novoro du Dr Pierre nous a été d'un grand secours, écrit M. P. Kasper de Nokomis, Sask. "Notre petit garçon de 3 ans était très agité durant la nuit ; mais maintenant, il dort paisiblement et sans dérangement jusqu'au matin." Cette vieille médecine herbeuse ne contient aucun ingrédient nuisible au système et on peut en toute sécurité la donner aux enfants ; c'est un excellent remède de famille. Ce n'est pas un article commun de commerce car il est fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.



— Je suis le médecin ; je viens pour voir madame.

— Oh ! monsieur, madame est malade et ne reçoit personne.

— Ah ! mon cher, j'ai eu hier une grande émotion. Je maniais mon fusil ... et ma belle-mère était devant moi ... un coup part.

— Et ...

— Et la catastrophe s'est produite ... j'ai manqué ma belle-mère.

CULTIVATEURS

C'est le temps d'ordonner votre Calco pour la prochaine saison.

Profitez donc du bas prix actuel de ce produit pour donner à votre terre l'amendement dont elle a besoin et obtenir les résultats que vous en attendez.

Voyez les effets extraordinaires produits par le chaulage sur les Fermes de Démonstration et vous serez vite convaincus.

Inutile d'insister sur la valeur de Calco car des milliers de cultivateurs l'emploient maintenant et en obtiennent des résultats merveilleux.

N'oubliez pas que le meilleur produit donne toujours les meilleurs résultats ; avant d'acheter, comparez, par les extraits d'analyses officielles, la valeur de ce qui vous est offert par le Calco.

Consultez votre agronome ou écrivez-nous pour plus amples détails.

Deschambault Quarry Corporation
52, rue Saint-Paul, Québec

Tél. HARBOR 2116

E. W. CARON

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses — chars assortis

Demandez les produits CARONA

LE NOUVEAU CATALOGUE

DUPUIS

Automne - Hiver 1931-32

a été distribué ces semaines-ci. Si vous n'avez pas encore reçu notre exemplaire, demandez-le sans tarder. Nous voulons qu'il y ait un catalogue DUPUIS dans chaque foyer canadien-français.

LES PRIX N'ONT JAMAIS ETE SI BAS

Comptoir Postal

Dupuis Frères

MONTREAL

LA RADIO AU COURS DE LA SEMAINE

HEURE PROVINCIALE

Vendredi, 4 septembre. — M. A. T. Galt Durnford, professeur de l'Université McGill : "Houses, Buildings and Churches in Québec".

Mardi, 8 septembre. — Dr J.-A. Beaudoin, Professeur de l'Université de Montréal : "L'Hygiène Scolaire."

Clef radiophonique

POSTES	SITUATION	ME-TRES	KILO-CYCLES
CKAC	La Presse, Mtl.	411	730
CFCF	Marconi, Mtl.	291.3	1030
CHRC	Québec	465	645
WEAF	New-York	454.8	660
WJE	New-York	394.5	760
WABC	New-York	348.8	860
WGY	Schenectady	379.5	790
WLWL	Cincinnati	272.6	1100
WLW	Cincinnati	428	760
WDKA	Pittsburgh	306	980
WV	Chicago	290	1020

	Jeudi 3 sep- tembre	Vendredi 4 sep- tembre	Samedi 5 sep- tembre	Dimanche 6 sep- tembre	Lundi 7 sep- tembre	Mardi 8 sep- tembre	Mercredi 9 sep- tembre
Heure ensoleillée		10.00 a.m.			10.00 a.m.		10.00 a.m.
Disques Columbia	11.00 a.m.	11.00 a.m.	11.00 a.m.		11.00 a.m.	11.00 a.m.	11.00 a.m.
Bourse, McDougall & Cowans	12.30 a.m.	12.30 a.m.	12.30 a.m.		12.30 a.m.	12.30 a.m.	12.30 a.m.
Orgue, Dr H. Saunders			12.45 a.m.				
Sommaire des Nouvelles	4.00 p.m.	4.00 p.m.	4.00 p.m.		4.00 p.m.	4.00 p.m.	4.00 p.m.
L'heure du Crépuscule	6.00 p.m.	6.00 p.m.	6.00 p.m.		6.00 p.m.	6.00 p.m.	6.00 p.m.
Concert Perron		6.00 p.m.					
Quatuor Metropolitan				6.30 p.m.			
Provincial Transportation	6.45 p.m.		6.45 p.m.		6.30 p.m.		
Cours d'Anglais		6.15 p.m.				6.15 p.m.	
Montreal Light Heat & Power			7.45 p.m.				
Trio Kroehler				7.00 p.m.			
Produits Clark	7.45 p.m.	7.45 p.m.			7.45 p.m.	7.45 p.m.	7.45 p.m.
Oncle Jos, Ligue de Sécurité			8.00 p.m.		7.45 p.m.	8.00 p.m.	
Heure Provinciale		8.00 p.m.			8.00 p.m.	8.00 p.m.	
Baseball	8.00 p.m.	9.00 p.m.	8.30 p.m.		8.00 p.m.	8.00 p.m.	
Boulangerie Brosseau Ltée							8.00 p.m.
Narvo							
Stephen Fournier, concert				9.00 p.m.			
Canadian Parade: General Motors		9.00 p.m.					
Canadian National Railways	10.00 p.m.				10.00 p.m.		
Living Room Furniture					9.00 p.m.		
Graham Paige					9.30 p.m.		
Musique Sacrée, Millen-Philco				10.00 p.m.			
L'Illustration	10.00 p.m.	10.00 p.m.	10.15 p.m.		10.30 p.m.	10.30 p.m.	10.00 p.m.
Concert d'orgue, Léo LeSieur					10.30 p.m.	10.30 p.m.	10.30 p.m.
Echos de la Cathédrale Shenectady							
Programme Laliberté Choquette							
Choeur de la Cathédrale Russe, N.Y.	et W.G.Y.						
Heure Française	6.00 p.m.	6.00 p.m.			11.30 p.m.		
					9.00 p.m.	6.00 p.m.	

TECHNIQUE AGRICOLE

Barbeau, Bernard
Beaudoin, Abbé Ed.
Béliveau, Florentin
Bois, Henri C.
Campagna, Elz.
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas
Charbonneau, Anthime
Cyrille, R. P.
Désilets, Alphonse
Fontaine, Chs. Art.
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur
Fortin, Ls de Gonzague
Gagné, Charles
Gagnon, Aimé
Gingras, Paul
Grisé, Evariste

Honoré, R. P.
Isidore, R. Fr.
Lafamme, Emile K.
Lallemant, Abbé Jean
Lamontagne, A.

Lavoie, J. H.
Leduc, Albert
Léopold, R. P.
Magnan, Jean-Chs.
Maheux, Georges
Maur, R. P.

Montreuil, J. E.
Morin, Adrien
Nagant, H. M.
Prince, Gustave
Rioux, Albert
Rodrigue, X. N.

Roy, Jean L.
Roy, Ls. Ph.
Toupin, Gustave
Vaillancourt, Cyrille
Vézina, P.-H.
Wilfrid, E. Fr.

Cours-à-domicile de l'U.C.C.

(tous droits réservés)

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

de

L'ECOLE D'AGRICULTURE DE
SAINTE-ANNE

LE FOIN ET LE PACAGE

Par l'abbé F.-X. JEAN, M. Sc., professeur
de Grande Culture.

Je ne crois pas exagérer en affirmant qu'il n'y a pas encore 10% des cultivateurs qui comprennent et admettent l'importance du bon foin de trèfle. Quelques-uns n'ensemencent jamais de graines fourragères ou du moins jamais de graines de trèfle; d'autres enensemencent mais en trop petite quantité; d'autres enfin, et ce sont les plus nombreux, font produire d'assez bonnes récoltes de foin de trèfle à leur terre, mais ils le coupent trop mûr ou ne le mettent pas en veillottes de sorte qu'ils ne l'apprécient pas à sa juste valeur. On ne peut maintenir économiquement la fertilité d'une terre, en grande culture, qu'en lui faisant produire de grosses récoltes de foin de trèfle; on ne peut non plus nourrir économiquement le bétail laitier qu'en lui servant pendant l'hivernement du bon foin de trèfle ou de la luzerne.

Les quatre sortes de trèfle qui sont employés généralement sont les suivants : le trèfle rouge; le trèfle d'alsike; le trèfle blanc et le trèfle d'odeur.

LE TREFLE ROUGE :

C'est le trèfle le plus populaire, mais sa popularité diminue à mesure que la fertilité des terres diminue. Il réussit mal sur les terres acides qui ont besoin de chaux et demande une terre bien égouttée. Il est aussi exigeant au point de vue du climat. Des expériences précises ont prouvé que la graine importée du sud de la France, des Etats-Unis et de l'Italie donnait des rendements bien inférieurs à celle récoltée chez nous. Lorsque vous achetez de la graine de trèfle importée il vous est facile de le savoir, car 1% de cette graine doit être colorée en vert, en rouge ou en bleu, suivant l'origine du pays où elle a été produite; ainsi, l'hiver dernier, les marchands locaux n'ont vendu presque uniquement que de la graine importée.

Le trèfle rouge donne deux récoltes, la première année, pourvu qu'on fasse la première coupe à la floraison. Il disparaît presque totalement, l'année suivante.

LE TREFLE D'ALSIKE :

Le trèfle d'alsike est très en vogue au Canada et principalement dans la Province d'Ontario qui produit toute la graine exigée par le commerce. Il a pour avantage d'être moins exigeant que le trèfle rouge au point de vue de la chaux et de l'égouttement des terrains. Il produit beaucoup plus en terre humide qu'en terre sèche. Il a aussi pour avantage de durer deux ou trois ans tandis que le trèfle rouge ne donne qu'une année de production. Ses tiges sont plus délicates que celles du trèfle rouge, c'est pourquoi il améliore les qualités du foin lorsqu'on l'utilise en mélange avec le trèfle rouge.

LE TREFLE BLANC :

La graine de ce trèfle est toute importée et ne se vend qu'en petite quantité. Ce trèfle ne semble pas très bien s'adapter aux conditions de notre climat, car il dégénère. Il est cependant très pratique d'en utiliser de petites quantités lorsqu'on veut ensemencer un mélange qui servira pour établir un bon pâturage. Ses tiges sont solides et courtes, c'est pourquoi elles ne sont pas détruites par les pieds des animaux. Il pousse généralement en petites touffes et fleurit alors qu'il a deux pouces de hauteur. Il ne donne son meilleur rendement qu'en troisième et quatrième année. Il redoute les sols humides plus que le trèfle d'alsike. On ne doit jamais semer le trèfle blanc seul, car il disparaît pour des raisons inconnues.

LE TREFLE D'ODEUR :

Ce trèfle était considéré autrefois comme une mau-

vaise herbe, mais il est cultivé maintenant en plusieurs endroits avec avantage. Il a pour avantage de donner de bonnes récoltes même sur les terrains pauvres en matière organique, pourvu qu'ils soient profonds. Il a contribué à rendre productifs plusieurs terrains incultes, surtout aux Etats-Unis. Il ne peut pas entrer en compétition avec les trèfles rouge et d'alsike à cause de ses désavantages. Il donne généralement un foin inférieur parce qu'il contient beaucoup d'eau lorsqu'on le coupe et qu'il est très difficile à faire sécher. Il a aussi un goût amer que les animaux n'aiment pas tout d'abord, mais une fois qu'ils sont habitués, ils le préfèrent parfois aux autres foins. Il communique son goût au lait. Il est aussi exigeant en chaux que la luzerne. Les tiges deviennent dures et ligneuses rapidement, c'est pourquoi il faut le couper pour le foin 10 jours avant la floraison. Il se resème facilement et devient pour les autres cultures une mauvaise herbe car il mûrit ayant les autres plantes fourragères. A cause de tous ses désavantages on ne doit pas semer le trèfle d'odeur inconsiderément. Plusieurs terrains improductifs donnent maintenant de très bonnes récoltes après avoir été soumis pendant 6 ans à la rotation suivante :

Première année : Céréale, 2 tonnes de pierre à chaux, 12 livres de trèfle d'odeur.

Deuxième année : Foin de trèfle d'odeur avec la première coupe et pâturage le reste de la saison.

En répétant ce système de rotation trois ou quatre fois, les terres s'enrichissent en azote et en matière organique et peuvent devenir très productives.

Des expériences poursuivies à la Ferme Expérimentale d'Ottawa démontrent que le trèfle d'odeur peut faire un ensilage très riche en matière protéique et de très bonne qualité.

RESOLUTIONS A PRENDRE :

1 — *Ensemencer un bon mélange.* Il est inutile de compter uniquement sur la Providence pour obtenir de grosses récoltes. "Aide-toi et le ciel t'aidera". Pour récolter un bon foin de trèfle, il faut tout d'abord ensemencer la quantité de graines fourragères nécessaires. Le minimum de graines de trèfle à ensemencer à l'arpent est de 6 livres. Les mélanges généralement conseillés à l'arpent pour établir une prairie de deux ou trois ans sont les suivants :

Bonne terre franche

4 livres de trèfle rouge
2 livres de trèfle d'alsike
5 livres de mil

Terre jaune

3 livres de trèfle rouge
3 livres de trèfle d'alsike
5 livres de mil

Terre humide

4 livres de trèfle d'alsike
6 livres de mil

Si l'on prévoit que les prairies devront servir de pâturage pendant un an ou deux, nous conseillons d'ajouter à ces mélanges 1 livre de trèfle blanc. N'oubliez pas qu'une application de 8 tonnes de fumier de ferme ou 400 livres d'un mélange d'engrais chimiques, comme le 6-8-8, sur la prairie qui devra servir de pacage vous donnera des résultats merveilleux.

2 — *Produire la graine de trèfle.* Il n'est pas très difficile de produire toute la graine de trèfle dont on a besoin. Il suffit de choisir à cette fin les champs qui ont été soumis à la jachère ou à la culture sarclée, faire usage d'engrais phosphatés, ensemencer de la graine No 1. La récolte pour la graine doit se faire de préférence avec la deuxième coupe pour le trèfle rouge; il ne faut pas faire la première coupe plus tard que le 15 de juin. On utilise la première coupe pour le trèfle d'alsike et il ne faut pas laisser sécher le foin trop longtemps avant de le mettre en petites veillottes. Les batteuses de trèfle ne criblent pas suffisamment la graine, c'est pourquoi il faut la cribler de nouveau avant de l'ensemencer. Le cultivateur qui produit sa graine de trèfle est certain d'avoir une graine bien acclimatée, de plus il n'a pas à craindre d'introduire de mauvaises herbes étrangères, enfin il n'aura pas à débours \$30,00 à \$40,00 au printemps suivant pour l'achat des graines fourragères.

(Suite à la page 671)

AVIS IMPORTANT

AUX ELEVES QUI ONT PASSE L'EXA- MEN DU 2 AOUT

Vous êtes sans doute anxieux de savoir où nous en sommes rendus, dans la correction de vos examens, et quand nous vous retournerons vos copies? Prenez patience, dans quelques jours, vous aurez ce que vous désirez.

Il me fait plaisir de vous dire qu'en général vous avez très bien répondu. Certains d'entre vous ont commis certaines petites erreurs; mais qui ne se trompe sur cette terre?!!! Je dois même à plusieurs d'entre vous, mes plus sincères félicitations. De la façon dont vous avez répondu, il est facile de voir que vous avez consacré plusieurs heures à étudier votre matière.

Savez-vous que quelques-uns ont conservé tous leurs points?!!! Vous voyez comme c'est facile d'avoir 100 sur 100, quand on y met un peu de bonne volonté. De plus très nombreux sont ceux qui ont mérité 80%; c'est encore très bien. D'autres sont un peu moins forts, mais on peut voir cependant qu'ils ont acquis certaines connaissances agricoles, qui ne leur nuiront certainement pas dans l'avenir. Par ailleurs il y en a d'autres qui n'ont pu conserver le 1/3 des points requis pour mériter la Carte-Certificat. Je demanderais à ceux-là de ne pas se décourager et de continuer quand même leurs études agricoles; si vous faisiez le contraire, vous commettriez la plus grande erreur de votre vie!!!! Vous étudiez non pas seulement pour un diplôme, mais surtout pour l'acquisition de connaissances agricoles, qui vous permettront de mieux réussir. D'autre part je puis vous dire que si vous étudiez assez, pour passer très bien les deux examens qui vous restent, je tâcherai d'arranger les choses, pour que vous puissiez avoir votre diplôme. Pour cela il ne faut pas se décourager.

Nous nous en voudrions certainement, si nous n'avions pas un mot de félicitation, pour messieurs les abbés, les religieuses et les institutrices qui ont bien voulu laisser de côté leurs occupations, pour étudier et passer leur examen avec les autres élèves. Nous ne saurions trop vous exhorter à vous intéresser et à intéresser ceux que vous avez sous votre direction à la science agricole. En agissant ainsi vous contribuerez plus que n'importe qui à la formation d'une génération de cultivateurs instruits et contents de leur sort.

Surveillez bien les prochains numéros de "La Terre de Chez Nous"; vous y verrez quelques-unes des meilleures réponses. Qui sait si une des vôtres n'y sera pas????!!!

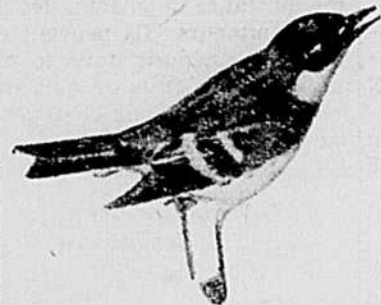
Auguste SCOTT,

Secrétaire des Cours-
à-Domicile.

AUX JEUNES AGRICULTEURS

Aux anciens un grand passé. Aux jeunes, un bel avenir

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme."



CONSEILS A NOS JEUNES

Vous lisez certainement la page de Technique Agricole de "La Terre de Chez Nous", vous vous êtes rendu compte de la campagne que mènent à l'heure actuelle les dévoués professeurs de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière; nous formons le vœu qu'elle vous soit profitable dans votre noble profession.

Nous nous permettrons aujourd'hui de vous parler de la jachère, plus que jamais elle devient une nécessité, il faut absolument que notre sol soit débarrassé des mauvaises herbes (les filles naturelles de la terre) si nous voulons nous assurer de belles récoltes.

Il peut paraître pénible à beaucoup de nos vieux cultivateurs de laisser une parcelle de terre une année entière sans rien produire, nous le comprenons, mais d'un autre côté, il faut admettre que le temps que l'on passe chaque année en sarclages et en binages représente également un gros montant de dépenses.

A notre point de vue, l'un compense l'autre, et si la jachère est bien travaillée, les récoltes paieront, et au delà, les sacrifices d'une année.

C'est à vous, Messieurs les Jeunes, que nous nous adressons, obtenez une parcelle de terrain et travaillez-la courageusement.

Dès l'automne, aussitôt que possible, faites un léger labour, de façon à retourner les mauvaises herbes, et assez peu profond pour que les mauvaises graines germent. Profitez des premières pluies qui rendront le labour praticable. Au printemps prochain, hersez votre labour avec une herse à pointes ou une herse à ressorts, de façon à ramasser les mauvaises herbes à la surface, laissez au soleil le soin de les détruire.

Si la pluie leur permet de renaître, donnez un nouveau tour de herse, et quand votre champ ne reverdira plus, faites un labour moyen.

Ici, nous ouvrons une parenthèse; au cas où vous auriez besoin de fourrage vert, pour remédier à la pénurie des pâturages, vous pouvez semer une plante à croissance rapide, en ayant soin de semer dru et si nécessaire faire une application de superphosphate à raison de 300 à 400 livres à l'arpent. La récolte de fourrage vert sera d'une grande utilité pour vos troupeaux, elle contribuera à la destruction des mauvaises herbes, le semis dru les empêchera de se développer et de plus, vous aurez conservé l'humidité à votre sol, c'est un triple avantage à considérer.

Suivant l'époque où vous aurez récolté votre fourrage vert, il sera peut-être encore temps de faire un autre labour, s'il est trop tard se contenter de fréquents hersages, mais autant que possible, ne pas employer la herse à disques, celle-ci est parfaite dans une terre propre, elle ne vaut rien pour la destruction des mauvaises herbes.

A l'automne, si vous avez du fumier disponible, vous pourrez en faire l'épandage suivi d'un bon labour, cependant pas trop profond afin de reprendre le "dessus" du printemps.

Votre jachère aura préparé votre sol pour une bonne culture sarclée, vous pourrez vous rendre compte des avantages que vous aurez à la période de sarclages, et peut-être, espérons-le, vous arriverez à convaincre ceux qui doutent.

De plus, vous serez sur la voie de l'assolement, il ne vous restera qu'à choisir le plus avantageux pour votre exploitation agricole, vous aurez aidé à la diffusion des bons moyens, votre zèle sera récompensé, nul n'a le droit d'en douter.

R. M. P.

GRAND CONCOURS D'ELIMINATION POUR ELEVEURS

Il réunit à la ferme expérimentale de Lennoxville plus de deux cents jeunes éleveurs.

UN PIQUE-NIQUE

Un grand concours d'élimination des cercles des jeunes éleveurs des Cantons de l'Est et du district de Québec, section de la Beauce, a réuni à la ferme expérimentale de Lennoxville plus de deux cents jeunes éleveurs et un nombre considérable de techniciens agricoles, de propagandistes et d'agronomes.

La journée a été bien remplie, en partie par le long travail du concours lui-même et une autre partie prenant la forme d'un pique-nique des plus joyeux en même temps qu'utile, avec un diner servi sur la pelouse, au cours duquel une série de discours ont été prononcés.

Le but de cette réunion était de choisir les meilleurs jeunes juges parmi les jeunes gens présents qui représentaient déjà les vainqueurs des concours préliminaires d'adjudication aux concours locaux des différents endroits des districts concernés. Les meilleurs de ce concours devront disputer la palme du championnat des jeunes juges de la province aux vainqueurs des autres districts de Montréal, Lévis et Lac Saint-Jean, lors de l'exposition de Sherbrooke. Ils remportent en outre des prix généreux, dont une bourse de \$75, don de la maison Eaton, donnant droit à un an d'études dans un collège agricole de la province, et des prix en argent de \$10 chacun par les clubs éleveurs d'Ayrshires, de Holsteins et de Jerseys et autres dons faits par des firmes commerciales.

Par suite du nombre considérable de concurrents, l'on s'est attaqué de bonne heure l'avant-midi au travail d'expertise sur un groupe d'animaux de la ferme, les quelque deux cents jeu-

nes éleveurs devant annoter sur des formules d'adjudication des montants de points alloués sous les rapports des diverses caractéristiques d'un bon animal. L'après-midi fut consacré, en partie, au concours oral, consistant en l'application de l'expertise de l'avant-midi. Seulement les meilleurs furent admis à cette seconde phase du concours.

Les juges du concours étaient: MM. R. Marcotte et Healy, propagandistes pour la race Holstein; le prof. J.-R. Proulx, du collège agricole de Sainte-Anne de la Pocatière, pour la race Ayrshire; M. S.-J. Chagnon, directeur de la ferme Deschambault, autrefois chef du service d'élevage à Québec, pour la race Jersey.

Entre temps, les visiteurs ont fait le tour des différents départements de la superbe ferme.

M. Stéphane Boily, chef du service de l'industrie animale, section des Cantons de l'Est, présida le banquet champêtre, présenta les orateurs, qui ne manquèrent pas de souligner le travail inappréciable de celui qui dirige avec tant de zèle et de compétence les cercles des jeunes éleveurs chez nous et en a fait une des oeuvres les plus dignes d'intérêt dans le domaine de notre agriculture. Les orateurs qui remercièrent aussi chaudement l'hôte de la journée, M. J.-A. McClary, félicitèrent également les autres organisateurs de ce concours-pique-nique, MM. Henri Pintal, Albert Desrosiers et Camille Bouchard, tous trois propagandistes.

M. Boily annonce que l'hon. M. Adélaïde Godbout, ministre provincial de l'agriculture, MM. Adrien Morin, chef du service de l'élevage, Narcisse Savoie, chef des agronomes et les députés et autres officiers dont on attendait la visite, ont été empêchés de se rendre à l'invitation des organisateurs.

Le R. P. Edgar Roy, C.S.S.R., qui s'intéresse beaucoup aux jeunes, leur prêcha brièvement l'attachement à la terre, comme le salut de la race en même temps que le salut de l'âme.

Le surintendant de la ferme, M. McClary, s'exprima dans les deux langues, souhaitant une cordiale bienvenue à ses nombreux invités et conseilla aux jeunes de profiter des opportunités qu'ils ont de s'instruire, pratiquement inconnues de son temps, dit-il.

M. Eugène Boivin, inspecteur des agronomes des Cantons de l'Est, représentant de M. N. Savoie, se déclare fier du travail déjà accompli par les cercles des jeunes éleveurs, sous la direction de M. Boily et des agronomes.

Les agronomes, dit-il, sont vos plus grands amis; ils s'intéressent aux jeunes en leur fondant toutes sortes d'initiatives où s'instruire et se perfectionner dans l'art de la culture et l'élevage, telles que les jardins scolaires et les clubs d'élevage. L'avenir est à ceux qui possèdent de la science, ajouta-t-il, en appuyant sur la nécessité pour l'agriculture dans son art. M. L.-C. Roy, agent agricole du C. N. R., rappelle que le chemin de fer

LA PREVOYANCE

Bientôt toutes les récoltes seront rentrées. Le fruit de notre labeur sera dans la grange, la maison, et la cave. Comment allons-nous terminer cette saison de travaux? Quelle récolte avons-nous faite? Que nous a-t-elle coûté? Quels profits nous rapportera-t-elle? Toutes ces questions importantes, nous devons les résoudre, et ce serait de l'imprévoyance que de ne pouvoir le faire, car nous ne pourrions pas savoir après la vente de nos produits si nos travaux agricoles nous paient ou non. Et il faut le savoir aussi pour orienter notre programme agricole de l'année prochaine.

Le jeune cultivateur prévoyant a noté ce que lui coûte sa culture, il tiendra compte aussi du rendement de ses récoltes, et doit pouvoir se dire: "cette année, je réalise tel bénéfice, ou tel déficit, pour telle et telle raison." L'an prochain, je verrai à ceci ou cela, je changerai de terrain, j'arroserai mes pommes de terre plus souvent, etc., ainsi, je pourrai faire plus fort profit.

Qui n'avance pas recule, et pour avancer, il faut au moins savoir exactement si nous sommes en mouvement ou arrêtés. Nous sommes immobiles si, à chaque automne, nous obtenons à peu près le même rendement sans savoir au juste pourquoi, si nous vendons nos récoltes un prix moyen sans pouvoir nous rendre compte du profit que nous faisons. Non seulement nous sommes immobiles, mais en retard sur les autres, si, comme les progressistes, nous ne voulons pas même faire les dépenses nécessaires pour augmenter nos rendements.

Jeunes cultivateurs qui me lisez, devancez les retardataires, ne vous occupez pas des hésitants, des grognards, des peureux, des critiqueurs, et des routiniers. Prenez les devants, montrez de la bonne volonté, travaillez ferme, ne perdez pas de temps à des futilités ou des travaux pas pratiques, gagnez votre argent, et prouvez-le à votre père avant de dépenser le fruit du travail des autres, inspirez confiance à ce dernier, soyez son associé sur la ferme, faites tout ceci, et entraînez vos jeunes amis, vos frères, vos soeurs à coopérer en ce sens, vous, surtout, jeunes ruraux qui bénéficiez de l'avantage de faire partie d'un cercle de jeunes agriculteurs, de jeunes éleveurs, etc.

Que dix jeunes gens en fassent autant par paroisse, et les hésitants suivront, les éteigneurs d'enthousiasme rallumeront leur fanal et chercheront comme Diogène l'homme qui sait se conduire en homme, qui sait, par conséquent, que le propre de l'homme, c'est d'user de sa force physique au service de son intelligence et de sa volonté: ces deux facultés maîtresses indispensables pour surmonter tous les obstacles dans tous les temps et toutes les carrières.

Secouons nos petites raisons: faux prétextes de collégiens pris en faute. Le mauvais temps, la crise, etc., ne sont que des obstacles passagers qui font la sélection des bons et vrais lutteurs d'avec les autres. Avant d'avoir peur d'avoir peur, faisons notre possible au moins, obtenons des récoltes de choix, classifions-les de notre mieux, vendons-les avec la plus stricte honnêteté d'après la classification demandée et le goût du consommateur, ne laissons rien au hasard, à la chance.

L'homme intrépide, travailleur, pratique et clairvoyant met plus de 50% de la chance de son côté, puisque l'intelligence et la volonté nous ont été données pour réussir. Et seuls réussissent ceux qui le veulent. Un travail opiniâtre vient à bout de tout, dit le proverbe, et si nous gagnons toujours notre pain à la sueur de notre front, comme le veut la loi, il y aurait toujours assez de pain dans la huche.

Il nous faut réussir, coûte que coûte, à garder nos marchés, reprendre ceux que nous n'avons plus, en conquérant d'autres, et nous reposer qu'après l'avoir mérité, c'est-à-dire sur des lauriers.

Jeunes cultivateurs, cet effort national, la vaillante classe agricole l'a fait souvent dans les périodes difficiles. Nous l'attendons de vous aujourd'hui. Sachez lutter, préparez-vous-y par l'étude pratique de l'agriculture. Le vrai lutteur doit être frugal, se contenter de peu, mettre toutes les chances de son côté en se perfectionnant le mieux et le plus vite possible dans la carrière qui sera la sienne.

Et ce ne sera vraiment que par ces sacrifices, et votre décision bien arrêtée de les faire que vous entraînerez sur vos pas les autres qui vous regardent attendant une direction, un exemple persuasif pour se décider à agir.

C'est à vous les jeunes de sonner le coup de clairon qui ralliera le bataillon des irresolus et des inactifs; c'est à vous les jeunes de porter bien haut le flambeau qui doit éclairer la masse. Notre prospérité agricole en dépend.

Adrien DESAUTELS.

qu'il représente s'est toujours intéressé à l'agriculture d'une manière spéciale et il est heureux de rencontrer les jeunes pour leur conseiller que deux choses sont particulièrement importantes dans l'exploitation d'une ferme: de bons animaux et de bonnes récoltes.

M. S.-J. Chagnon, directeur de la ferme de Deschambault, ajoute quelques conseils rappelant que la jeunesse est aujourd'hui une classe importante en agriculture et qu'elle apprend dans des concours de ce genre la partie la plus difficile de leur domaine scientifique.

CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous — Consultations Légales". On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Deuxième récolte de foin

QUESTION. — J'ai loué ma terre pour un an. Je désire savoir à qui appartient la deuxième récolte de foin. La première fut coupée le 15 juillet? — X

REPOSE. — Comme vous avez loué votre terre, il s'agit d'un contrat de bail.

Pendant la durée du bail, votre locataire a droit de récolter tout ce qu'il peut récolter, que ce soit la première ou la deuxième récolte de foin.

Insulte

QUESTION. — Un cantonnier a-t-il le droit de prendre seulement des libéraux pour travailler sur la voirie, vu que Monsieur Taschereau est entré, ils ont clairé tous les conservateurs. Ont-ils ce droit?

QUESTION. — En triomphant, ont-ils le droit d'insulter une femme qui est dans sa maison à son affaire, en passant, ils l'ont insultée. Quels sont mes droits? — UN QUI A HATE DE SAVOIR.

REPOSE. — Les cantonniers ne sont pas là pour faire de la politique, mais remplir leur devoir qui consiste à bien faire l'ouvrage qu'ils ont à faire. Ils ont certainement le droit de renvoyer les personnes qu'ils jugent à propos de renvoyer. Là, se termine le côté légal de votre question.

Quant au côté politique, je ne suis pas autorisé à le discuter.

QUESTION. — Que ce soit en triomphant ou au cours d'une campagne électorale, il n'est pas permis d'insulter qui que ce soit.

Comme je ne connais pas la nature des insultes qui auraient été faites, je ne puis pas me prononcer sur le recours qu'il pourrait y avoir.

Assurance mutuelle
Assurance contre le vent

QUESTION. — Je vous envoie une police, les règlements de cette police sont pour le feu et le tonnerre et il y a une résolution dans les livres de la compagnie qui assurent pour le feu, la foudre et le vent et nous avons un assuré et sa grange a été démolie par le vent et il y a des assurés qui ne veulent pas payer, parce que cela n'est pas sur les polices, je vous demande si c'est la police ou la résolution de la compagnie qui est loi. Je vous envoie la copie de la résolution tel qu'elle est passée. Il est proposé par X et secondé par Z que la compagnie assure contre le feu, la foudre et le vent, accepté unanimement? — J.P.

REPOSE. — Votre police d'assurance spécifie que l'assuré a acquis le droit de jouir de tous les avantages comme assuré dans cette compagnie, est sujet à toutes les charges et obligations auxquelles les personnes assurées ont droit et sont sujettes en vertu des lois en vigueur dans la province de Québec et des règlements de la compagnie.

De sorte que, il n'est pas nécessaire que cette clause d'assurance contre le feu soit incorporée dans la police d'assurance, mais il suffit qu'elle soit établie

par des règlements de la compagnie.

De plus, la loi des compagnies d'assurance déclare :

"Outre les droits et pouvoirs accordés à la compagnie par les dispositions relatives aux compagnies d'assurance mutuelle et contenues dans la présente loi, elle a de plus le pouvoir de faire les règles et règlements qu'elle croit nécessaires à son fonctionnement et à sa bonne administration, et d'abroger, modifier ou remplacer ces règlements; pourvu, toujours, que ces règles et règlements ne soient pas contraires aux lois, coutumes et usages en vigueur dans la province."

D'après cette même loi, il est loisible à la compagnie d'assurer contre le feu, la foudre et le vent, ou contre le feu ou le vent ou la foudre séparément.

Commencée pour assurer contre le feu seulement, par sa réglementation, votre compagnie a décidé d'étendre sa protection contre la foudre, puis contre le vent; je ne vois dans cela rien d'incompatible avec la loi non plus qu'avec la police. Ces changements peuvent se faire par réglementation et cette réglementation peut être faite par le bureau des directeurs de la compagnie, soit parce qu'ils les ont jugés nécessaires pour atteindre les fins, soit pour répondre à l'esprit de la loi et donner effet à ses dispositions.

Assurance mutuelle — Responsabilité — Enfant mineur

QUESTION. — Une compagnie d'assurance mutuelle contre le feu est-elle responsable d'un feu causé par un enfant de huit ans, cet enfant a la manie de faire des petits feux pour le plaisir de la chose.

A trois ou quatre reprises, cet enfant a mis le feu aux bâtiments assurés mais a été éteint par les voisins, le père étant absent. Finalement, les bâtisses ont été incendiées, sur l'ordre de l'Honorable Procureur Général pour faire droit à une demande de la compagnie, il est venu un détective faire une enquête, et par son enquête, il a établi d'une manière claire que c'est bien un petit garçon de huit ans fils du propriétaire des bâtisses assurées qui a mis le feu.

Qui, maintenant, est responsable de ce feu ou du dommage qui est de \$1200.00?

Cette police d'assurance est transportée à une personne créancière hypothécaire pour suite collatérale acceptée par la compagnie. — A.G.

REPOSE. — L'article 1054 du code civil déclare que toute personne est responsable non seulement du dommage qu'elle cause par sa propre faute, mais encore de celui causé par la faute de ceux dont elle a le contrôle, et par les choses qu'elle a sous sa garde.

Le père, et après son décès, la mère, sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs.

La responsabilité ci-dessus a lieu seulement lorsque la personne qui y est assujettie ne peut prouver qu'elle n'a pu empêcher le fait qui a causé le dommage. Voici un enfant qui a l'habi-

tude de mettre le feu: et ce fait a dû certainement être porté à la connaissance du père, à chaque fois que l'enfant a commis ce délit. Et le père, en conséquence, était obligé de prendre toutes les précautions possibles pour que l'enfant ne puisse commettre de nouveau ce délit; comme la chose s'est répétée plusieurs fois, il me paraît y avoir eu une négligence coupable et imprudence positive en ne plaçant pas les allumettes de façon à ce que l'enfant ne puisse s'en procurer.

Le père, si vous êtes en mesure de prouver ces faits, porte donc responsabilité de la conduite de son enfant mineur; car, le père n'est plus en mesure de prouver qu'il n'a pu empêcher le fait qui a causé le dommage. Alors, la responsabilité du père s'étend au montant de sa police d'assurance et c'est lui qui doit subir la perte.

Estimateurs — Salaire

QUESTION. — J'ai été nommé évaluateur municipal, l'ouvrage terminé, mes confrères et moi avons présenté nos comptes au conseil, basant notre salaire sur des gages de six dollars (\$6.00) par jour. Le conseil n'a pas voulu accepter ces comptes et diminua notre salaire jusqu'à trois dollars et demi (\$3.50) par jour, avait-il le droit d'agir ainsi? — UN QUI A HATE DE SAVOIR.

REPOSE. — Je crois que "OUI".

Le salaire des estimateurs doit être fixé par le conseil. Et si les estimateurs ne sont pas satisfaits d'agir pour ce salaire, c'est à eux de s'en plaindre et de faire fixer le salaire avant d'entrer en fonction.

Bien plus, si le rôle n'est pas déposé en temps, le lieutenant-gouverneur peut leur nommer des remplaçants suivant l'article 324 qui déclare :

"Chacun des estimateurs nommés en vertu de l'article 322 a droit à deux piastres d'honoraires pour chaque jour d'occupation à l'évaluation des biens imposables et à la confection du rôle d'évaluation. Le montant de ces honoraires est arrêté et taxé sous le certificat du maire, et recouvrable par action ordinaire par l'estimateur qui y a droit, contre les estimateurs en défaut, lesquels sont tenus solidairement au paiement de ces honoraires avec dépens.

Chemin de front — Route
Division de terrain

QUESTION. — Un propriétaire de terrain se trouve situé le long d'une route partant de la rivière conduisant au troisième et quatrième rangs aboutant à la ligne du troisième rang.

Un relevé a été fait du côté du quatrième rang, ce relevé avait dix arpents de longueur. Je possède un morceau de terre qui a été acheté de ce propriétaire et qui se trouve en face du quatrième rang qu'on appelle les abouts, mon terrain a deux arpents de largeur et six arpents de longueur.

Le conseil m'a donné une part de route. Ce propriétaire demande au conseil de me donner une part de chemin de front près de la rivière.

Je ne refuse pas qu'il me soit donné une part de chemin, mais je désire l'avoir près de mon terrain qui se trouve au quatrième rang, il est actuellement entretenu par les gens du quatrième rang.

Le conseil paraît vouloir me donner une part de chemin sur la longueur de mon terrain qui est de deux arpents de largeur et de six arpents de longueur qui

me donnerait trois arpents de chemin à entretenir.

Veillez me dire si le conseil a le droit de le faire ou s'il ne serait pas plus juste de me donner mon chemin d'après la superficie de mon terrain? — UN ABONNE.

REPOSE. — L'article 530 du code municipal répond à votre question. Voici ce qu'il dit :

"Chaque fois qu'un lot ou un terrain a été divisé entre plusieurs propriétaires ou occupants, après la passation d'un règlement ou la confection d'un procès-verbal en vertu duquel ce lot ou terrain est assujéti aux travaux d'un chemin, d'un pont ou d'un cours d'eau municipal, tous les propriétaires ou occupants du lot ou terrain ainsi divisé sont tenus, solidairement sauf leur recours l'un contre l'autre en proportion de la valeur du terrain qu'ils occupent aux travaux ordonnés par le procès-verbal ou le règlement jusqu'à ce qu'il en soit autrement réglé par un procès-verbal ou un règlement subséquent.

Comme vous le voyez, il s'agit de déterminer les travaux d'après l'évaluation, dans le cas de subdivision de lot.

Si la corporation veut amender le procès-verbal, elle peut le faire, mais alors, elle doit faire en sorte de donner justice à tous et surtout de voir à ce que les travaux ne soient pas plus onéreux qu'ils ne le sont actuellement.

Enfin, l'article 531 déclare quant aux routes, les travaux sur toutes les routes d'une municipalité en général, ou sur une route en particulier, qui doivent être exécutés par la main-d'oeuvre des personnes tenues à ces travaux, sont répartis, soit en proportion de l'étendue en superficie du terrain à raison duquel ces personnes sont obligées à ces routes, soit en proportion de sa valeur, suivant la décision du conseil de la municipalité.

Les règlements et procès-verbaux relatifs aux travaux à faire suivant l'étendue du terrain, en vigueur le 27 mai, 1882, et qui n'ont pas été révoqués depuis, continuent d'être en vigueur jusqu'à ce qu'ils aient été révoqués ou amendés.

D'après ce que vous me dites, je ne crois pas qu'il serait équitable de vous faire un chemin de front à la rivière quand votre terrain est au quatrième rang.

Banque — Billet
Endosseur inconnu

QUESTION. — J'ai été influencé par des gens malhonnêtes, ils se disaient bien honnêtes, j'ai signé deux billets un à terme et l'autre payable avec les revenus de la marchandise, un billet conditionnel, si le billet conditionnel peut être escompter dans une banque, aurait-on le droit de faire trouver l'endosseur par le gérant de la banque; vu qu'il l'aurait accepté, puisqu'on ne les a pas revu depuis que ce marché a été fait. — UN ABONNE.

REPOSE. — Certainement que la banque n'escomptera pas ces billets sans savoir à qui elle a affaire. Et vous pouvez être assuré que le gérant vous aidera à les retracer. Vous ne pouvez cependant forcer la banque comme vous demandez.

Quittance — Mineurs

QUESTION. — J'ai acheté une terre, voilà deux ans, il y avait eu un inventaire de fait, la mère étant morte sans papier.

Trois des enfants n'étaient pas en âge, il leur revient chacun une part à mesure qu'ils sont en âge.

Mé faut-il une quittance et à qui à la payer, au père qui s'est fait autoriser pour vendre la ter-

re ou à celui qui a acheté la terre? — T.P.

REPOSE. — Oui, il vous faut une quittance de chacun des héritiers mineurs. Ils peuvent cependant concourir dans le même acte. Les frais de quittance sont à la charge de celui qui a acheté la terre.

Vente au shérif
Action hypothécaire

QUESTION. — Notre terre se vend au shérif pour les intérêts de l'hypothèque, le prêteur d'argent à une hypothèque, il n'a pas besoin de la maison, a-t-il le droit de nous envoyer de la maison vu que nous trouvons aucun logis ailleurs. A-t-il le droit de nous envoyer tout de suite ou bien seulement qu'après l'année écoulée? — M.M.

REPOSE. — Le créancier hypothécaire a droit de faire évacuer la maison dans les 15 jours du jugement, c'est-à-dire, avant la vente par le shérif.

Droit de passage — Gravier

QUESTION. — Voici le plan de ma demande. Le propriétaire du "pité" de gravier épuisé "A" fait défense au propriétaire du "pité" de gravier "B" de sortir sur son terrain par la ligne pointillée, c'est le meilleur chemin. "A" peut-il s'opposer ou si "B" peut passer malgré lui et payer les dommages qui seront estimés par un estimateur?

N'y a-t-il pas une loi qui a été amendée l'hiver dernier au sujet de voirie? — UN QUI VEUT SAVOIR.

REPOSE. — "A" peut s'opposer à ce que l'on passe chez lui. Je ne connais pas d'amendement à la loi de voirie concernant les dépôts de gravier.

La seule autorité qui puisse agir pour acquérir un droit de passage chez "A" c'est la corporation en procédant par voie d'expropriation ou d'entente avec le propriétaire.

Fils chez son père — Salaire
Pension

QUESTION. — J'ai trente-deux ans, j'ai toujours travaillé sur la terre de mon père. Il y a dix ans, je me suis marié, et j'ai maintenant six enfants. Nous sommes toujours resté avec mes parents sans aucune entente. Est-ce que je puis réclamer des gages ainsi que ma femme et quel peut en être le montant? Ont-ils le droit de me charger une pension? — J. L.

REPOSE. — Ils ne peuvent vous charger une pension, vous ne pouvez non plus réclamer un salaire.

Le salaire prescrit par deux pas en âge, il leur revient chacun ans, alors vous ne pourriez avoir droit qu'à deux ans d'arrérages.

Autrefois, on voyait le bien paternel passer de père en fils, sans titre, sans contrat et ce désir du chef de famille était respecté et accepté sans discussion quand s'ouvrait les successions.

Notre vie moderne a modifié la possibilité de ces transmissions de propriété faites sans titres; et en conséquence, les fils de famille qui demeurent avec leur père se doivent à eux-mêmes de bien établir avec leur père les conditions sous lesquelles ils demeurent sur la terre paternelle. Les bons comptes font les bons amis et ce n'est pas manquer de confiance envers une personne aujourd'hui, que de lui demander les conditions du marché que l'on veut faire avec cette personne.

Le marché de la dernière heure

Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi, le 31 août

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

Porc de choix, 180 à 280 lbs ...	6.25 à 6.50	Prime de 1.00 par tête
Porcs à bacon, 180 à 230 lbs ...	6.25 à 6.50	
Porcs de boucherie, 160 à 240 lbs ...	6.25 à 6.50	
Porcs légers, 160 et moins ...	6.00 à 6.50	
Porcs lourds, 240 à 270 lbs ...	6.00 à 6.50	Coupe de \$2.00
Porcs extra lourds, 240 et plus ...	5:50 à 6.00	Coupe de \$3.00
Truie	4.50 à 5.00	
BOUVILLONS la livre		
Choix	.06 1/4 à .06 3/4	
Bon	.05 3/4 à .06	
Moyen	.04 à .04 1/2	
Commun	.03 à .03 1/2	
Commun (léger)	.02 1/4 à .02 3/4	
VACHES la livre		
Choix	.03 1/2 à .04	
Bon	.02 3/4 à .03 1/4	
Moyen	.02 1/4 à .02 3/4	
Commun	.02 à .02 1/4	
Très commun	.01 à .01 1/4	
TAURES la livre		
Choix	.04 3/4 à .05 1/4	
Bon	.04 à .04 1/2	
Moyen	.03 1/2 à .04	
Commun	.02 à .03	
TAUREAUX la livre		
Choix	.03 à .03 1/4	
Bon	.02 1/4 à .02 3/4	
Moyen	.01 3/4 à .02	
Commun	.01 à .01 3/4	
VEAUX DE LAIT la livre		
Choix	.07 à .08	
Bon	.06 à .07	
Moyen	.04 1/2 à .05 1/2	
Commun	.03 1/2 à .04 1/2	
VEAUX DE CHAMPS la livre		
Bon	.03 1/2 à .04	
Moyen	.03 à .03 1/2	
Commun	.02 1/2 à .03	

Animaux abattus

VIANDES ABATTUES la livre	
Porc frais No. 1, 90 à 140 lbs	10
Porc frais No. 2, 140 à 175 lbs	9
Porc frais No. 3, 175 à 225 lbs	8
VEAUX CHOIX la livre	
Veaux No. 1	0.12
Veaux No. 2	0.10
Veaux No. 3	0.08
PRODUITS DE LA FERME	
OEUFs la doz.	
Frais extra	0.26
Frais premiers	0.21
Seconds	0.19
MIEL BLANC la livre	
Chaudière de 2 1/2 lbs	0.08 1/2
Chaudière de 30 lbs	0.07 1/2
MIEL EN GATEAUX la livre	
Blanc No. 1	0.11
Blanc No. 2	0.08
Ambré No. 1	0.08
Ambré No. 2	0.07
Brun No. 1	0.08
POIS le minot	
Canadiens	1.50
FEVES le minot	
Canadiennes	2.00
FOIN au char, la tonne	
(f.a.b. Montréal)	
De Trèfle	13.00
De Mil	13.50
PAILLE au char, la tonne	
De blé, d'avoine	6.50
POMMES DE TERRE	
Nouvelles, 0.60 à 0.75 les 90 livres	
Ces prix sont f.a.b. Montréal sac inclus.	
AGNEAUX DU PRINTEMPS la livre	
Choix	.06 1/4 à .06 1/2
No. 1	.06 à .06 1/2
Non castrés et communs, 2c de moins la lb.	
MOUTONS la livre	
Bon	.03 1/2 à .04
Moyen	.02 1/2 à .03
Commun	.01 1/2 à .02

Marché des animaux

ARRIVAGES

à la pointe Saint-Charles
LUNDI 31 AOUT, 1931

Bêtes à cornes, 1261; veaux, 1111; porcs, 3247; moutons, 3345.

BETAIL.

Les bons bouvillons se vendent généralement de 6.25 à 6.50; il y a eu un lot de choix qui a rapporté 7.00. Il y eut plusieurs très bonnes vaches à 4.00, mais le prix général allait de 3.50 à 3.75 pour les bons sujets. Au moment où nous écrivons il reste 600 bêtes à cornes de qualité moyenne ou commune qui ne sont pas vendues et il semble qu'il n'y ait pas de demande pour ces sujets. Les sujets destinés à la mise en conserve ne sont pas plus favorisés qu'ils ne l'étaient la semaine dernière; le prix va de 1.00 à 1.75.

VEAUX.

La demande pour les veaux s'est maintenue ferme, de même que les prix. Les bons veaux de lait étaient fort recherchés et il y eut plusieurs ventes de faites à 8.00. Le prix général allait de 5.50 à 7.50 pour les sujets de bonne qualité. Les sujets moyens se payaient aussi bas que 4.00 parfois 3.50 quand ils étaient de qualité réellement inférieure. Les veaux de champs allaient de 2.50 à 3.50 et la demande n'était pas aussi soutenue que pour les bons veaux de lait.

AGNEAUX.

Bien que les arrivages aient été forts, 3500 têtes, et malgré que les maisons de salaison aient fait des efforts pour imposer une nouvelle baisse nous avons réussi à obtenir les mêmes prix que ceux de la semaine dernière, soit 6.50. Mais il a fallu subir enfin la coupe de \$2.00 par cent livres pour les agneaux non châtrés et les sujets trop légers ou de qualité inférieure. On pense que ce marché restera plutôt ferme à ces prix pendant le reste de la semaine.

MOUTONS.

Il n'y a pas eu de changements dans les conditions de vente des

moutons et les prix allaient de 1.50 à 4.00 selon le poids, l'âge et la qualité des sujets.

PORCS.
Le prix général fut de 6.50 et la demande à ce prix fut plutôt bonne, car les arrivages ont été plus considérables que ce que nous avons l'habitude de recevoir pour le commencement de la semaine. A moins d'arrivages sensiblement plus forts, on ne pense pas que les prix doivent baisser au cours des quelques jours qui vont suivre; il ne semble pas que l'on puisse non plus s'attendre à une hausse. Les truies se sont vendues à un prix un peu plus bas qu'il y a huit jours, soit de 4.50 à 5.00.

N. B. — Nous publions les prix et les commentaires du marché que nous fournit la Coopérative Canadienne du Bétail.

PETITES VERITES SUR LA COOPERATION

Un moyen pour surprendre les acheteurs c'est de mettre des grosses pommes au fond du baril. Une grande cause de mécontentement parmi les producteurs peut être mise au compte de leur propre négligence et de leurs propres méthodes de production et de préparation des produits pour le marché. Les cultivateurs perdent plus, chaque année, en payant des frais de transport sur les produits sales, inférieurs, mal classifiés et non finis que ne pourrait leur faire économiser la meilleure organisation de vente sur la terre.

VOS ACHATS

Prix du gros, prix à Montréal

FARINE DE PAIN	
au char, en sacs	
Première patente	2.35
Deuxième patente	1.95
Forte à boulanger	1.80
Farine pâtisserie	1.75
SEL le sac	
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	1.00
En pierre (sac de 100 lbs)	1.50
ALIMENTS A BETAIL la tonne	
Son	15.25
Gru rouge	16.25
Middlings	24.25
Scalpures d'avoine	25.00
Farine de viande cuvée (60 pour cent)	90.00
Ecaillés d'huîtres	23.00
Gravier	20.00
Farine fourragère	30.00
Gluten	28.00
	le minot
Blé à engrais No. 1	.54
Avoine à engrais No. 1	.33
Orge Can. Ouest No. 4	.42
Maïs argentin	.68
GRAIN MOULU le sac de 98 lbs	
Blé d'Inde moulu	1.40
Tourteaux	1.40
Blé d'Inde cassé	1.40
TOURTEAUX la tonne	
De lin	34.00
De coton	44.00
Drèches de brasserie	19.00
Drèches de distillerie	19.00

PRODUCTEURS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Profitez

des ventes aux enchères du Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée. — Il y va de votre intérêt.

Etudiez nos conditions de vente

BEURRE : Commission : 10 sous par boîte, plus 7 sous par boîte pour autres frais (1) avec maximum de \$10.00 par envoi d'une même fabrique.

FROMAGE : Commission : 1/4 de sou par livre, plus 4 sous par boîte pour autres frais (1).
Aucune charge extra. — Les ventes sont publiques.

Adresser les consignations à :
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée
Montréal Rail & Water Terminals,
Place Viger, Montréal.

Adresser les connaissements et correspondances à :
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée
1231 Est, rue Demontigny,
Montréal.

Les papiers nécessaires aux expéditions sont adressés gratuitement sur demande.

(1) Frais d'entreposage, manutention et assurance.

BEURRE

et

FROMAGE

PRIX OBTENUS PAR LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. MERCREDI, 2 SEPTEMBRE

Le marché a faibli subitement par suite de la situation économique et financière en Angleterre. On ne peut prédire ce qu'il sera la semaine prochaine.

253 boîtes Beurre No. 1 pasteurisé	20 5/8
278 boîtes Beurre No. 2 pasteurisé	20

1124 boîtes Fromage No. 1 blanc	11 1/4
49 boîtes Fromage No. 2 blanc	10 1/4
403 boîtes Fromage No. 1 coloré	11 1/2
40 boîtes Fromage No. 2 coloré	10 1/2

TABLEAU COMPARATIF DES PRIX PAYES POUR LES FROMAGES QUEBEC ET ONTARIO 1929-1931

Semaine du 22 août 1929					Semaine du 26 août 1931						
Prix payé à Belleville	Fret	Coût rendu à Montréal	Prix payé par la Coopérative	Différence en faveur de Belleville	Prix payé à Belleville	Fret	Coût rendu à Montréal	Prix payé par l'U. C. C.	Moins frais d'administration et d'entrepôt	Prix net payé aux cultivateurs	Différence en faveur de Belleville
18 1/8	1/2	18 3/8	17 1/8	1 1/2	11 7/8	7/16	12 5/16	11 15/16	3/16	11 12/16	9/16

1929 — Différence en faveur de Belleville, 1 1/2 }
1931 — Différence en faveur de Belleville, 9/16 } soit 15/16

Ce qui représente pour 15,000 boîtes un bénéfice de \$11,250.00 pour les cultivateurs de Québec. C'est le résultat des ventes aux enchères de l'U.C.C.

A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

FERME A VENDRE

VENDRAI jolie ferme située au centre village Sayabec, avec roulant, animaux, etc. Retire \$600.-00 loyer annuellement. Prix et conditions faciles. Ecrivez pour détails. Dépt. D. Boîte postale 2, Sayabec, P. Q.

UNE BELLE PAROLE A RETENIR

Le 27 août à l'occasion de l'Exposition de Montmagny, l'Hon. Adéard Godbout, ministre de l'Agriculture, a prononcé un discours très intéressant au sujet de la classification des produits de la ferme et de la nécessité de la coopération.

L'Hon. Godbout a déclaré que la coopération est plus nécessaire que jamais, non seulement pour les cultivateurs, mais pour toutes les classes de la société, et il a ajouté :

"Je suis heureux de vous offrir la nôtre, notre coopération. Nous allons améliorer les lois qui concernent les cultivateurs, et travailler à votre prospérité.

Il ne faut pas que vous perdiez de vue, cependant, que vous serez les premiers artisans de cette prospérité: Profitez du concours de nos agronomes, ne craignez pas de les déranger, et les consulter pour vos problèmes.

Ayez confiance dans le mouvement de coopération que nous avons lancé. Préparez l'avenir, de façon à ce que dans 50 ans, on puisse dire que le cultivateur de Québec est le plus instruit au monde.

Nous allons faire en sorte que dans nos écoles de campagnes vos fils puisent des connaissances des choses de la terre, qu'ils se perfectionnent dans la science agricole.

La génération qui va suivre sera donc plus instruite. Aidez-nous sur ce rapport. Rappelez-vous que l'instruction agricole est le meilleur héritage que vous puissiez léguer à vos enfants, que c'est un bien matériel que les vers, ni la rouille ne sauraient entamer."

Paroles admirables dans la bouche d'un ministre jeune et compétent en la matière.

Nous sommes heureux, nous de l'U. C. C., de les juger aussi belles et aussi dignes. Depuis nos débuts, n'est-ce pas ce que nous avons toujours demandé: la classe agricole, instruite, renseignée et protégée.

L'U. C. C. n'est-elle pas l'apôtre de la coopération, non seulement sous la forme mercantile, mais aussi sur celle beaucoup plus importante de l'intellectualité.

S'il est intéressant de dire aux cultivateurs, nous avons vendu vos produits à tel prix, nous pouvons vous fournir ceux dont vous avez besoin à tel prix, ne l'est-il pas davantage encore de travailler à les instruire et à les défendre.

L'Union Catholique des Cultivateurs est une organisation professionnelle, elle en est fière, elle groupe sous sa bannière un groupe imposant de travailleurs du sol; c'est dans son sein que se fait l'étude des problèmes so-

TECHNIQUE AGRICOLE

(Suite de la page 667)

3 — *Faire les foins en temps.* Voilà ce qu'il faut faire pratiquer par tous les cultivateurs. Les foins de trèfle (foins de chaume) doivent se faire les premiers. Il ne faut pas attendre que les têtes de trèfle commencent à noircir pour commencer les foins, mais il faut faucher les trèfles lorsqu'ils sont en pleine floraison, c'est-à-dire à la fin de juin ou au commencement de juillet, pour le bas de Québec. C'est vers cette époque que les trèfles contiennent leur meilleure valeur alimentaire.

4 — *Mettre le foin en veillottes.* Les deux-tiers de la matière protéique contenue dans le foin de trèfle se trouvent dans les feuilles et les têtes. On ne peut conserver toutes les feuilles du trèfle à moins de le mettre en veillottes. Il ne faut pas laisser "mourir" le foin avant de le mettre en veillottes, mais il suffit qu'il ne soit pas mouillé; généralement on peut commencer à faire les veillottes cinq ou six heures après le fauchage ou au plus tard le lendemain. On ne doit pas rouler le foin mais déposer les fourchettes les unes par dessus les autres et ne pas craindre de faire de grosses veillottes. Après trois ou quatre jours, on ouvre les veillottes quelques heures avant d'engranger le foin. Il est très à conseiller aussi de saupoudrer environ 20 livres de sel pour chaque voyage de foin que l'on "serre". Il y a autant de différence entre le jour et la nuit qu'entre le foin de trèfle fait de cette manière et celui qui est coupé mûr et qui reçoit quelques bonnes averses alors qu'il n'est pas en veillottes. Le foin de trèfle fait mûr et dans de mauvaises conditions ne vaut guère mieux qu'une bonne paille d'avoine; tandis que le foin de trèfle engrangé "vert", avec toutes ses feuilles et ses têtes, est le meilleur aliment que vous puissiez fournir à vos vaches laitières et à tous les jeunes animaux de votre ferme, pendant l'hiver.

Voulez-vous faire donner du lait à vos vaches durant l'hiver? servez-leur du foin de trèfle qui a été fauché en fleurs et qui a été mis en veillottes quelques jours; vous serez surpris des résultats économiques que vous obtiendrez.

QUESTIONNAIRE

1 — Quelles sont les principales caractéristiques du trèfle rouge et du trèfle d'alsike? 2 — Doit-on encourager la production du trèfle d'odeur dans la province? 3 — Quelle sorte et quelle quantité de graines fourragères doit-on utiliser à l'arpent pour une bonne terre franche qui restera en foin deux ans et en pacage un an? 4 — Comment doit-on récolter le foin de trèfle?

ciaux dont la solution assurera l'avenir de l'agriculture.

Fondée sur de grands principes, unissant la foi au labeur, elle joue un rôle particulièrement intéressant en mettant l'oeuvre des hommes sous la protection de Dieu.

Elle n'est pas en extase devant un chiffre d'affaires mirobolant, ni devant des coffres-forts plus ou moins bien garnis, et si elle fait de la coopération par l'entremise de son Comptoir Coopératif, c'est qu'elle en a reconnu la nécessité, dans l'intérêt de ses membres, et de la classe agricole toute entière.

Son but ultime sera toujours la prospérité de la classe agricole, qui assurera celle de notre Province, c'est pourquoi elle groupe dans son sein tous ceux qui se rendent compte que c'est dans l'Union que l'Agriculture puisera la force vitale et les renseignements nécessaires à son développement.

La classe agricole fut trop longtemps négligée, au temps de la prospérité, on lui faisait payer des prix très élevés pour ce dont elle avait besoin et quand la période de décroissance est arrivée, ce fut elle la première atteinte; elle a subi, avant toute autre, les effets de la crise, ses produits ont diminué de valeur instantanément, brutalement pourrait-on dire, et ce n'est que progressivement que les articles dont elle avait besoin ont décliné et encore pas dans les mêmes proportions.

Aussi, c'est loyalement, de tout coeur, que nous applaudissons aux belles paroles de l'Hon. Godbout; il peut être assuré que l'U. C. C. sera à ses côtés dans l'oeuvre éducative qu'il préconise, quitte à se retrouver face à face pour discuter d'autres questions qui intéressent notre Agriculture et notre Province, mais toujours pour l'avantage commun.

R. M. P.

FICELLE D'ENGERBAGE

Prix aux 100 livres

Gilt Edge	650 pieds	\$12.00
Gold Leaf	600 "	11.05
Silvert Leaf	550 "	10.35
Maple Leaf	500 "	9.62

F. A. B. Montréal

Pour toutes commandes de 300 lbs et plus, le fret est payé.

Ventes au comptant ou expédition C.O.D. Ristourne variant selon l'importance de nos ventes.

BROCHE A PRESSER

Jauge No. 13	\$3.10
Jauge No. 14	3.20
Jauge No. 15	3.30

Ces prix sont f.a.b Montréal, La taxe de vente de 4% est à ajouter. Escompte de 2% pour du comptant.

POUR TOUTES COMMANDES S'ADRESSER :

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C.

1231 Est, rue Demontigny

Montréal

AVIS IMPORTANT

Envoyez votre crème où vous savez que vous serez payés les plus hauts prix du marché, en tout temps de l'année.

Tous nos vieux fournisseurs de crème sont satisfaits de la manière dont nous les accommodons et des hauts prix que nous payons.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT. Ecrivez-nous tout de suite. Nous avons de gros contrats à remplir.

BROOKSIDE DAIRY, LTD

La Pionnière des Laiteries de Québec

Chemin Saint-Louis, — Québec

Paiements assurés 2 fois par mois. Affiliation de J.-B. Renaud & Cie Inc.

Vous sauvez 1½ à 2c. par livre de gras seulement sur le transport.

Nous payons 3c de plus pour crème douce.

Climax insecticide

Un bienfait en culture de patates, jardinage et arbres fruitiers. Semé avec les graines de jardin, CLIMAX tue les vers blancs.

Climax est synonyme de mort.

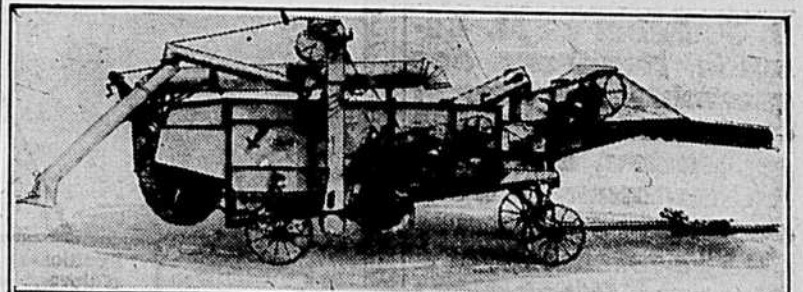
Climax sert aussi comme fertilisant.

DISTRIBUTEUR :

AIME GUERTIN

1136 Ouest, rue Notre-Dame, Montréal

PRINCIPES AVANT LES ANNEES



POURQUOI LES CULTIVATEURS

préfèrent-ils la batteuse "DION" ?

PARCE QUE :

Elle fait un travail en alimentation, en séparation et en nettoyage comme aucune n'a pu le faire à date. PEU DE POUVOIR. BAS PRIX. FABRIQUEE AU CANADA PAR

Dion & Frère

Sainte-Thérèse
(TERREBONNE)

Circulaires et renseignements gratuits sur demande sans aucune obligation pour personne.

Pourquoi Est-ce

que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

L'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens s'affilie à l'U. C. C.

C'est avec le plus sincère plaisir que nous faisons part à nos membres de l'affiliation de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens à notre Union.

La question a été résolue par un vote unanime à une assemblée des directeurs de l'U. C. C. tenue le 26 août à Ottawa, et à laquelle assistaient M. Aldéric Lalonde, Président général de l'U. C. C. et le R.P. Léon Lebel, s.j., Aumônier général.

L'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens conservera son nom, et fonctionnera d'après les règlements des unions diocésaines de l'U. C. C.

M. Prigent, président de l'U. C. F.-O. devient directeur de l'U. C. C.

Cette affiliation contribuera certainement à mettre plus d'enthousiasme chez les cultivateurs de cette région, car les avantages qu'offre l'U. C. C. à ses membres, tout particulièrement par son comptoir coopératif, sont nombreux, ainsi que les exposaient le R. P. Lebel et M. Lalonde.

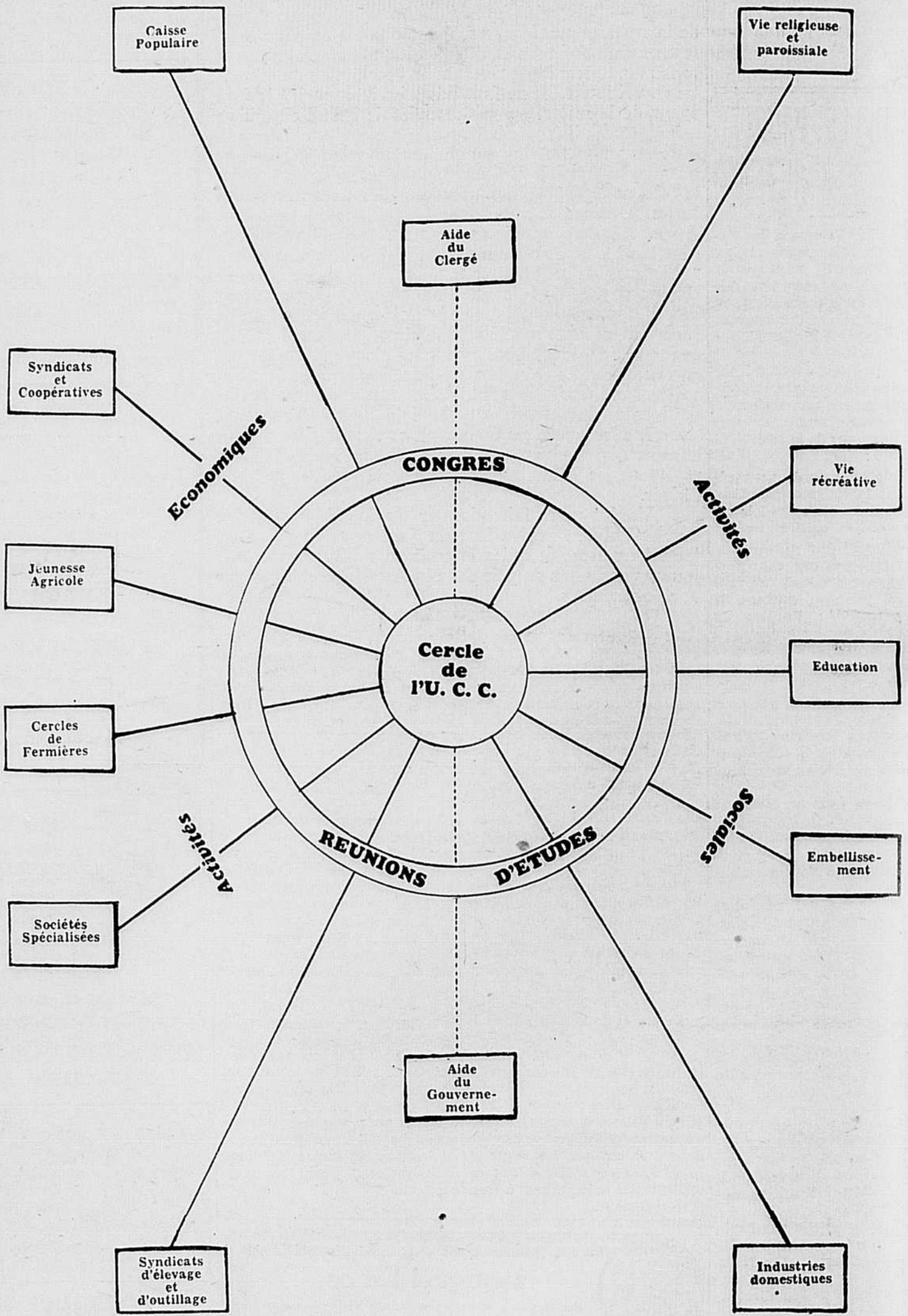
RECRUTEMENT

En vue d'un recrutement plus intense le R. P. Lebel et M. Lalonde tiendront des assemblées à Curran et à Embrun, le 12 septembre, à 8 p.m.; à Casselman, à Wendorer après la messe du 13 septembre, et à Clarence Creek dans l'après-midi du même dimanche.

Au nom de tous les membres de l'U. C. C. nous présentons nos meilleurs vœux aux nouveaux venus et nous tenons à leur assurer qu'ils sont chez eux dans la grande famille de la Seule Union Professionnelle de la Province de Québec.



Facteurs de notre prospérité professionnelle



SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.

1231 Est, rue Demontigny

MONTREAL

L'UNION, VOILA LE SALUT !